

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Porteurs obligatoires (article 302 régimé A du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		Néant <input type="checkbox"/>	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		TLS GEOTHERMICS		018		2019			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214	
				217				218	2 61 548
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	22 500
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	3 500
Autres produits							230	1 043	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	288 591
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises) *							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	1 92 165
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		772	244	2 286
	Rémunérations du personnel *							250	112 849
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	20 962
	Dotations aux amortissements *							254	1 554
	Dotations aux provisions							256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259			262	11	
Total des charges d'exploitation (II)								264	329 827
<b>1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>								270	(41 236)
Produits financiers (III)		280		290				294	
Produits exceptionnels (IV)								298	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			347		348	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306	(55 802)
<b>2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)</b>								310	14 856
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		1 4 8 5 6	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles							318	
	Provisions non déductibles *							322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	347		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sixties A)	989				
ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quaterdecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 bisdecies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)								992	
Doit divers		Créance due au report en arrière du déficit		346		55 802		350	59 972
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)								655	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col. 1			352		
				Déficit col. 2				354	45 116
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356		
Déficits antérieurs reportables * .....319..187..... dont imputés sur le résultat :								360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1			370		
				Déficit col. 2				372	45 116

SAGE Expert-comptable janvier 2019 - Etat préliminaire

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2019

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	404	406			
	Autres	410	178	412	414	416	178		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426			
	Constructions	430		432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446			
	Installations générales agencements divers	450		452	454	456			
	Matériel de transport	460		462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	5 184	472	599 474	476	5 783		
Immobilisations financières	480	80 977	482	484	79 252 486	1 725			
TOTAL		490	86 339	492	599 494	79 252 496	7 686		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500	178	502		504	178		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514			
	Constructions	520		522		524			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544			
	Matériel de transport	550		552		554			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 031	562	1 554	564	3 585		
TOTAL		570	2 209	572	1 554	574	3 763		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		C19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	
CAUTION									
79252									
		8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
€000	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	585	581	587	589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	584	585	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i> )							591		
TOTAL					595	585	597	599	

SAGE Expert-comptable Janvier 2019: Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 208 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

DGFiP N° 2033-D-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : TLS GEOTHERMICS		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>			
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>
			780
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>		<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	319	187
Déficits imputés	983		
Déficits reportables	984	319	187
Déficits de l'exercice	960	45	116
Total des déficits restant à reporter	970	364	303
<b>IV DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	9 3 6 4 5
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	3 2 0 0 2
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		390	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 - EMI obligatoire

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 879 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) ⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: ..... TLS GEOTHERMICS .....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2018.. et clos le: .....31/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	4,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	2 61 548
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		108	2 61 548
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	845
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	3 500
Variation positive des stocks		111	22 500
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	2 6 845
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	1 55 422
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	2 9 804
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	11
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	1 85 237
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	1 03 156
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	1 03 156
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case <input type="checkbox"/> 020 <input checked="" type="checkbox"/> X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	2 61 548
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
Date de cessation			/ / / / / / / /
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</small>			

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le  SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	6582
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	19418

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2019 - Edit pré-remplie.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

TLS GEOTHERMICS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES									
Titre (2)		M	Nom patronymique		AUXIETRE	Prénom(s)		JEAN-LUC	
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions		3190	
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital			% de détention			Nb de parts ou actions			
Naissance:		Date	N° Département	Commune		Pays			
Adresse :		N°	Voie		Commune		Pays		
Code Postal		Commune		Pays					

3.036 Epans-comptes-janvier 2019 - Etat préliminaire

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

N° de dépôt:

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

Exercice clos le 31/12/2018

SIREN 7 8 9 5 9 4 3 0 6

Dénomination de l'entreprise TLS GEOTHERMICS

Adresse (voie) 14 CHEMIN DE L'ENGUILLE

Code postal 31180 Ville ST GENIES BELLEVUE

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

BASE Espans-comptes Janvier 2019 - ESI prépubliée

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD	
2019			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018
Régime simplifié d'imposition		<input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
TLS GEOTHERMICS 14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE			
SIRET 7 8 9 5 9 4 3 0 6 0 0 0 1 9		Métier:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées		Ingénierie, études techniques	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
			45 11,6
Bénéfice imposable à 15%			
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 18%		Autres PV imposables à 18%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND 3 Impasse du Vol à Voile 31100 TOULOUSE			
Tél. 05.61.54.81.01		Tél.	
CGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Date: 11/03/2019 Lieu: ST GENIES BELLEVUE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président MATHIEU AUXIETRES	
		Signature:	

SDS Expert-comptables Janvier 2019 - Etl préparatoire

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 bis-SD 2019			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD							
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup> payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>		e					
		f					
		g					
		h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>		Total (a à h)					
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et été de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé ou toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
MATHEU BELLANGER	600	2018	39 000		2 804		
EMILIE AUXIETRE 14 Bis CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE	8020	2018	3 000				
DIVERS PREMIERS ACTIONNAIRES	2820						
MATHEU AUXIETRE Président 14 Bis CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE	6608	2018	30 000		6 207		
JEAN-LUC AUXIETRE 9 RUE VERNIQUET 75017 PARIS	3190						
JEAN PIERRE APPEL 33 RUE DE PLOUGASTEL 78180 MONTICNY-LE-BRETONNEUX	1000						
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(6)</sup>		119 033		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(6)</sup>		18 174		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice			
				MVL T réalisée au cours de l'exercice			
				MVL T restant à reporter			

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préliminaire

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE


 DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
N° 2067  
(2019)

 Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE 2018 ou exercice

 Désignation de l'entreprise TLS GEOTHERMICS

du \_\_\_\_\_

 Adresse 14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

au \_\_\_\_\_

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	AUXIETRE MATHIEU PRÉSIDENT				14 BIS CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES				
2	BELLANGER MATHIEU INGENIEUR				LE BELVEDERE 81700 FUYLAURENS				
3	HERMANT BASTIEN INGENIEUR				73 RUE DE LA COLOMBETTE 31000 TOULOUSE				
4	BESSAGNET EMILIE DIRIGEANT				14 BIS CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES				
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)									
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9
1	30 000				30 000	6 207			36 207
2	39 000				39 000	2 804			41 804
3	34 500				34 500	1 618			36 118
4	3 000				3 000				3 000
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	106 500				106 500	10 629			117 129

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		256
Total		256

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	117 385	- de l'exercice . 2018 . . 10	14 856
- de l'exercice précédent 10	117 905	- de l'exercice précédent 10	1 032
Nom et qualité du signataire	MATHIEU AUXIETRE Président	À <u>ST GENIES BELLEVUE</u> . . . le <u>11/03/2019</u>	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>2019</b>	<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>		<b>2069RCI</b>
Exercice du 01 / 01		au 31 / 12	ou au titre de l'année N
			Néant
PME au sens communautaire			
<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
<b>I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt		Montant	
CIC		4 170	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
<b>II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt		Montant	
CIR		55 602	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)</b>			
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SADE Expert-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.









# TLS GEOTHERMICS

## Crédit Impôt Recherche

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

(article 244 quater B du CGI)


 N° 2069-A-SD  
 Dépenses engagées  
 au titre de 2018

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE**  
**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE À ADRESSER AU SERVICE DES IMPÔTS**

Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD peuvent être télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC.  
 Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique « Professionnels ». **Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au Ministère chargé de la Recherche, les données lui étant directement transmises.**

 Elles seront obligatoirement télé-déclarées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le [site du Ministère chargé de la Recherche](http://www.impots.gouv.fr).  
**Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.**

Exercice ouvert le <sup>1</sup>	01	01	2018	Clos le	31	12	2018
---------------------------------	----	----	------	---------	----	----	------

Cachet du Service	Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	Code NACE	7112B
	TLS GEOTHERMICS	789594306	Activités (cf. notice)	T2
	14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE	(ancienne adresse en cas de changement)		

• Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)*		
N° SIREN de la société mère	CX	
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée,		
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)	DX	
Entreprises ayant engagé pour la 1 <sup>ère</sup> fois des dépenses de recherche en 2018*	AZ	

• Entreprises nouvelles créées en 2018*	BZ	Préciser la date de début d'activité (cf. notice)	
• PME au sens communautaire*	KZ	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)	
• Chiffre d'affaires HT	DZ	261 547	
• Nombre de salariés	CZ	4	• Nombre de chercheurs et techniciens
			EZ
			3
			• Nombre de « jeunes docteurs » (si dépenses déclarées ligne I-5)
			FZ
• Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ	• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*	
			CZ

\* Cocher la case correspondante

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2018	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	60 848
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 50 %] + ligne 5	6	30 424

<sup>1</sup> Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

<b>Montant total des dépenses de fonctionnement :</b> <i>(ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)</i>	7	91 272
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation <i>(à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)</i>	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	70
<b>Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise</b> <i>(ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)</i>	14	91 342
<b>DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE</b> <i>(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)</i>		<b>ANNÉE CIVILE 2018</b>
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux <sup>2</sup> , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale <sup>3</sup> , <b>avec un lien de dépendance :</b>	15a	
	en France : à l'étranger <sup>4</sup> :	15b
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux <sup>2</sup> , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale <sup>3</sup> , <b>sans lien de dépendance (indiquer le double du montant)</b>	16a	143 168
	en France : à l'étranger <sup>4</sup> :	16b
<b>Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)</b>	17	143 168
<b>ORGANISMES PRIVÉS</b>		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <b>avec un lien de dépendance</b>	18a	
	en France : à l'étranger <sup>4</sup> :	18b
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <b>sans lien de dépendance</b>	19a	30 000
	en France : à l'étranger <sup>4</sup> :	19b
<b>Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)</b>	20	30 000
<b>Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés</b> <i>Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20</i> <i>Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité</i>	21	30 000
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE</b>		
<b>Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)</b>	22	173 168

04/04/2016 Experts-comptables Janvier 2016

<sup>2</sup> Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

<sup>3</sup> La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

<sup>4</sup> Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

<b>Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance :</b> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
<b>Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance</b> <i>(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23))</i>	24	
<b>Plafonnement général des dépenses de sous-traitance</b> - Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a, b et 16a, b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25 - Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a, b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25 - Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25	25	2 000 000
<b>Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements</b> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	173 168
<b>MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE</b>		<b>ANNÉE CIVILE 2018</b>
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	264 510
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>5</sup>	28a	78 500
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>6</sup>	29	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>7</sup>	30	
<b>Montant net total des dépenses de recherche</b> <b>(ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)</b>	31a	186 010
<b>Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM</b>	31b	
<b>II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT</b>		<b>ANNÉE CIVILE 2018</b>
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>5</sup>	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>6</sup>	36	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>7</sup>	37	
<b>Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)</b>	38a	
<b>Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM</b>	38b	
<b>MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION</b> <b>(ligne 31a + ligne 38a)</b>	39a	186 010
<b>Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)</b>	39b	
<b>III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION</b>		
<b>A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €</b>		
<b>DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE</b>		

Salle Experts-comptables Janvier 2019

<sup>5</sup> Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

<sup>6</sup> Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

<sup>7</sup> Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.



Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	186 010
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) x 30 % + ligne 40b x 50 %] <sup>8</sup>	41	55 803
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	55 803
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	43b	

<b>DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION</b>		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) x 30 % + ligne 44b x 50 %] <sup>8</sup>	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 48 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	50b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	55 803
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

**B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €**

<b>DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE</b>		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) x 30 % + ligne 52b x 50 %] <sup>8</sup>	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 x 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	58b	
<b>DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION</b>		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 %] <sup>8</sup>	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) x 5 %]	62	

SAGE Expert-comptable Juin 2019

<sup>8</sup> Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM	68b	

<b>Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)</b>	<b>69a</b>	
<b>Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)</b>	<b>69b</b>	

**IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS COMMUNAUTAIRE**

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2018	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 × 75 %) + (ligne 71 × 50 %)]	72	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>9</sup>	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>10</sup>	80	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>11</sup>	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	82b	
Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b) × 20 % + ligne 82b × 40%] <sup>12</sup>	83	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un DOM	85b	

<b>Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)</b>	<b>86a</b>	55 803
<b>Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un DOM (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)</b>	<b>86b</b>	

Guide Experts-comptables - Janvier 2019

<sup>9</sup> Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RI-CI-10-10-30-20 § 10).

<sup>10</sup> Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

<sup>11</sup> Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

<sup>12</sup> Ce taux est porté à 40 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

**V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
<b>TOTAL</b>		87a	87b	87c

**VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
<b>TOTAL</b>		88a	88b	88c

**VII - UTILISATION DE LA CRÉANCE<sup>13</sup>**

**VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés** : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

**VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu** : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

**VII-3. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :**

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--------------------------------------------------------	----

*Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*

**VIII - SIGNATURE**

A. ST. GENIES. BELLEVUE..... Le...11/03/2019.....

Nom, Qualité. MATHIEU AUXIETRE. Président..... Signature

Adresse e-mail.....

Téléphone.....

SAGE Expert-comptable, Janvier 2019

<sup>13</sup> S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058.CG.

# TLS GEOTHERMICS

TVA CA12

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



N°3517-S-SD

RÉGIME SIMPLIFIÉ

FORMULAIRE OBLIGATOIRE  
en vertu des dispositions  
des articles 242 septies A  
et 242 septies B  
de l'annexe I au CGI

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES

CA12 (1)  
~~CA12 E (2)~~

DÉCLARATION RELATIVE À L'EXERCICE OU À LA PÉRIODE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Horaires d'ouverture sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »

Cette déclaration doit obligatoirement être renvoyée au plus tard le 3 mai 2018 (clôture au 31/12/2017) ou dans les trois mois de la clôture de l'exercice (clôture en cours d'année) (CGI, ann II, art. 242 septies A)

Identification du destinataire	Nom ou dénomination	TLS GEOTHERMICS	
	Adresse	14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE	

*Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.*

SIE	Numéro de dossier	Clé	Période	CM	OPT	Code service	Régime
			99 18	0	0		ST

N° d'identification de l'établissement (SIRET) : | 7 | 8 | 9 | 5 | 9 | 4 | 3 | 0 | 6 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |

N° de TVA intracommunautaire : | F | R | | 5 | 6 | | 7 | 8 | 9 | 5 | 9 | 4 | 3 | 0 | 6 | 0 |

(1) Si vous clôturez votre exercice en cours d'année, rayez la mention CA 12 (en haut à droite).  
(2) Si vous clôturez votre exercice le 31 décembre, rayez la mention CA 12 E (en haut à droite).

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

**MODALITÉS DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT**

**ATTENTION : ne portez pas de centimes d'euro** (l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche : les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1).

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Date : .....11/03/2018..... Signature : Téléphone : .....	Somme :	Date : .....
Paiement par virement bancaire : <input type="checkbox"/>	N° PEC :	Pénalités
Paiement par imputation * : <input type="checkbox"/>	N° d'opération :	Taux 5 % 9005
* (joindre l'imprimé n° 3516 disponible sur <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> ou auprès de votre service des impôts).		Taux % 9006
		Taux % 9007
		Date de réception

**CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE**

N'hésitez pas à prendre contact avec votre service des impôts, s'il vous manque une indication pour remplir cette déclaration. Vous pouvez également vous reporter à la notice, si vous souhaitez des informations sur la TVA intracommunautaire, le coefficient de taxation ou l'euro.

SACD ESPRINT/impotales janvier 2018

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

I - TVA BRUTE								
OPÉRATIONS NON IMPOSABLES			Base hors taxe	OPÉRATIONS NON IMPOSABLES			Base hors taxe	
01	Achats en franchise	0037	.....	4B	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)	0043	.....	
02	Exportations hors UE	0032	.....				.....	
03	Autres opérations non imposables	0033	.....				.....	
3A	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit de personnes non assujéties - Ventes BtoC	0047	.....	4D	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France	0029	.....	
04	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujétie - Ventes BtoB	0034	.....				.....	
OPÉRATIONS IMPOSABLES				Base hors taxe	Taxe due			
- réalisées en France métropolitaine								
5A	Taux normal 20 %		0207	468.226			93.645	
06	Taux réduit 5,5 %		0105	.....			.....	
6C	Taux réduit 10 %		0151	.....			.....	
- réalisées dans les DOM								
07	Taux normal 8,5 %		0201	.....			.....	
08	Taux réduit 2,1 %		0100	.....			.....	
08B	.....			.....			.....	
- à un autre taux ( France métropolitaine ou DOM )								
09	Opérations imposables à un taux particulier		0950	.....			.....	
10	Anciens taux		0900	.....			.....	
- autres opérations								
AA	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		0030	.....			.....	
AB	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts)		0040	.....			.....	
AC	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts)		0044	.....			.....	
11	Cessions d'immobilisations		0970	.....			.....	
12	Livraisons à soi-même		0960	.....			.....	
13	Autres opérations imposables		0981	.....			.....	
14	Acquisitions intracommunautaires		0031	.....			.....	
15	Dont TVA sur immobilisations	0992		.....			.....	
16	<b>TOTAL DE LA TAXE DUE (lignes 5A à 14)</b>							<b>93.645</b>
Autre TVA DUE								
17	Remboursements provisionnels obtenus en cours d'année ou d'exercice		0983	.....			.....	
18	TVA antérieurement déduite à reverser		0600	.....			.....	
AD	Sommes à ajouter		0602	.....			.....	
19	<b>TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 16 + 17 + 18 + AD)</b>							<b>93.645</b>
II - TVA DÉDUCTIBLE							Taxe déductible	
AUTRES BIENS ET SERVICES								
20	Déductions sur factures (1)		0702	.....			32.002	
21	Déductions forfaitaires (1)		0704	.....			.....	
22	<b>TOTAL (lignes 20 + 21)</b>							<b>32.002</b>
IMMOBILISATIONS								
23	TVA déductible sur immobilisations (1)		0703	.....			.....	
AUTRE TVA À DÉDUIRE								
24	Crédit antérieur non imputé et non remboursé		0058	.....			.....	
25	Omissions ou compléments de déductions		0059	.....			.....	
25A	(1) Compte-tenu, le cas échéant, du coefficient de déduction	..... %		.....			.....	
AE	Sommes à imputer		0603	.....			.....	
26	<b>TOTAL DE LA TVA DÉDUCTIBLE (lignes 22 + 23 + 24 + 25 + AE)</b>							<b>32.002</b>
27	Dont TVA non perçue récupérable par les assujétis disposant d'un établissement stable dans les DOM (articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts)		0709	.....			.....	

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (cf. notice de la déclaration CA12).

Dossier : 331720

- 2 -

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

III – TVA NETTE							
RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION						Taxe	
26	TVA due : ( Ligne 19 – ligne 26 ) ou						61.643.
29	CRÉDIT : ( Ligne 26 – ligne 19 )					0705	
IMPUTATIONS/RÉGULARISATIONS							
	Col. 1 : Montant effectivement payé	Col. 2 : Montant restant à payer	30	Acomptes payés et / ou restant dus (Tot. 1 + Tot. 2)		0018	
Acompte 1	.....	.....					
Acompte 2	.....	.....					
	Tot. 1 .....	Tot. 2 .....					
RÉSULTAT NET							
33	SOLDE À PAYER si ligne 28 – (lignes 29 + 30) ≥ 0 ou						61.643.
34	EXCÉDENT DE VERSEMENT : si ligne 30 – ligne 28 ≥ 0						
35	SOLDE EXCÉDENTAIRE : (lignes 29 + 34) ou (lignes 29 + 30)					0020	
IV – DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES							
Nature des taxes						Taxe brute	
36	Taxe sur les retransmissions sportives au taux de 5 % (CGI, art. 302 bis ZE)	Base imposable			4215		
37	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants agricoles (CGI, art. 302 bis MB)				4220		
39	Taxe sur l'édition des ouvrages de librairie (CGI, art. 1609 undecies et suiv.) au taux de 0,2 %	Base imposable			3510		
40	Taxe sur les appareils de reproduction ou d'impression (CGI, art. 1609 undecies et suiv.) au taux de 3,25 %	Base imposable			3520		
41	Taxe sur les huiles alimentaires FIFSA (CGI, art. 1609 vicies) [ne concerne pas les DOM]				3240		
	Taxe sur la diffusion en vidéo physique et en ligne de contenus audiovisuels (CGI, art. 1609 sexdecies B)						
42	– au taux de 2 %	Base imposable			4229		
43	– au taux de 10 %				4228		
44	Taxe sur les actes des huissiers de justice (CGI, art. 302 bis Y) (14,80 € par acte)	Nombre d'actes			4206		
45	Taxe sur les embarquements ou débarquements de passagers en Corse (CGI, art. 1599 vicies) (4,57 € par passager)	Nombre de passagers			4204		
46	Taxe pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle (CGI, art. 1609 sexvicies) au taux de 0,75 %	Base imposable			4217		
47	Taxe sur certaines dépenses de publicité au taux de 1 % (CGI, art. 302 bis MA)	Base imposable			4213		
4A	Contribution perçue au profit de l'INPES (CGI, art. 1609 octovicies)				4222		
4B	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) (CGI, art. 1605 et suiv.) [cf. fiche de calcul sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> ]				4219		
4C	Contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) due par les loueurs d'appareils (CGI, art. 1605 et suiv.)				4221		
4D	Taxe sur la publicité diffusée par voie de radiodiffusion sonore et de télévision (CGI, art. 302 bis KD)				4214		
4E	Taxe sur la publicité télévisée (CGI, art. 302 bis KA)				4201		
4F	Taxe sur les excédents de provision des entreprises d'assurance de dommages (CGI, art. 235 ter X)				4238		
	Contribution sur les activités privées de sécurité (CGI, art. 1609 quintricies)						
4I	– au taux de 0,4 %	Base imposable			4208		
4J	– au taux de 0,6 %				4209		
4K	Contribution due par les gestionnaires des réseaux publics d'électricité (CGCT, art. L. 2224-31 I bis)				4236		
4L	Taxe sur les ordres annulés dans le cadre d'opérations à haute fréquence (CGI, art. 235 ter ZD bis)				4239		
4M	Prélèvement sur les films pornographiques ou d'incitation à la violence et sur les représentations théâtrales à caractère pornographique au taux de 33 % (CGI, art. 1605 sexies)	Base imposable			4245		
60 A	Redevance sanitaire d'abattage (CGI, art. 302 bis N à 302 bis R)				4253		
60 B	Redevance sanitaire de découpage (CGI, art. 302 bis S à 302 bis W)				4254		
61	Redevance sanitaire pour le contrôle de certaines substances et de leurs résidus (CGI, art. 302 bis WC)				4247		
62	Redevance sanitaire de première mise sur le marché des produits de la pêche ou de l'aquaculture (CGI, art. 302 bis WA)				4248		
63	Redevance sanitaire de transformation des produits de la pêche ou de l'aquaculture (0,5 € par tonne) (CGI, art. 302 bis WB)	Nombre de tonnes			4249		
64	Redevance pour agrément des établissements du secteur de l'alimentation	Nombre			4250		

SAGEI Expert-Comptables Janvier 2018

- 3 -

Dossier : 331720



	animale (125 € par établissement) (CGI, art. 302 bis WD à WG)	d'établissements		
	Redevance phytosanitaire à la circulation intracommunautaire et à l'exportation (Code rural et de la pêche maritime, art. L 251-17-1)			
65	- à la circulation intracommunautaire (PPE)			4273
66	- à l'exportation			4274
	Taxe forfaitaire sur les ventes de métaux précieux (CGI, art. 150 VM)	Base imposable 2017		
67	- sur les ventes de métaux précieux	Base imposable 2018		4270
68	- sur les ventes de bijoux, objets d'art, de collection ou d'antiquité	Base imposable 2017		4268
	Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) (CGI art. 1600-0 I)	Base imposable 2018		
69	- sur les ventes de métaux précieux au taux de 0,5 %			4269
70	- sur les ventes de bijoux, objets d'art, de collection ou d'antiquité au taux de 0,5 %	Base imposable		4271
	Prélèvement sur les paris hippiques			
71	- au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZG) au taux de 5,3 %			4256
72	- au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, art. L137-20) au taux de 1,8 %	Base imposable		4259
73	- engagés depuis l'étranger sur des courses françaises et regroupés en France (CGI, art. 302 bis ZO) au taux de 12 %			4255
	Redevance due par les opérateurs agréés de paris hippiques en ligne			
74	- Enjeux relatifs aux courses de trot (CGI, art. 1609 tertrices)			4266
75	- Enjeux relatifs aux courses de galop (CGI, art. 1609 tertrices)			4267
	Prélèvement sur les paris sportifs			
76	- au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZH) au taux de 5,7 %			4257
77	- au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, art. L137-21) au taux de 1,8 %	Base imposable		4260
78	- au profit du centre national de développement du sport (CNDS) (CGI, art. 1609 tertrices) au taux de 1,8 %			4265
	Prélèvement sur les cercles de jeux			
79	- au profit de l'État (CGI, art. 302 bis ZI) au taux de 1,8 %			4258
80	- au profit des organismes de sécurité sociale (CSS, art. L137-22) au taux de 0,2 %	Base imposable		4261
81	Prélèvement au profit des organismes de sécurité sociale sur le produit des appels à des numéros surtaxés effectués dans le cadre des programmes télévisés et radiodiffusés comportant des jeux et des concours (CSS, art. L137-19) au taux de 0,5 %			4262
82	Contribution sociale à la charge des fournisseurs agréés de produits du tabac (CSS, art. L137-27 et suivants) au taux de 5,6 %	Base imposable		4278
83	Prélèvement progressif dû par les clubs de jeux (V de l'article 34 de la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain)	Base imposable		4290
84	Taxe sur l'exploration d'hydrocarbures calculée selon le barème fixé à l'article 1591 du CGI et perçue au profit des collectivités territoriales	Code INSEE de la collectivité	Montant	4291
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
85	Taxe sur l'exploration de gîtes géothermiques calculée selon le barème fixé à l'article 1590 du CGI et perçue au profit des collectivités territoriales	Code INSEE de la collectivité	Montant	4292
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			
	- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :			

Indice Espans-comptables Janvier 2018

TLS GEOTHERMICS	14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE
-----------------	--------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> <li>- Droits pour le département ou la collectivité territoriale :</li> </ul>																
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> <tr><td style="width: 50%; height: 15px;"></td><td style="width: 50%; height: 15px;"></td></tr> </table>																
	<b>TOTAL DES LIGNES 36 à 85</b> (à reporter ligne 55)		.....														

SAOIE Espérandieu-comptables Janvier 2018





# TLS GEOTHERMICS

## Détail des Immobilisations

Compte 205000 / 280500 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES														
Designation	Deb am.	Fin am.	Val. résiduel.	Base amort.	Mi	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 CIEL Logiciel Compta	2/10/17/13	20/01/14		178,20	L	12	100,000			178,20				
<b>TOTAL 205000 / 280500</b>				<b>178,20</b>						<b>178,20</b>				

Compte 218300 / 281830 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE														
Designation	Deb am.	Fin am.	Val. résiduel.	Base amort.	Mi	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 Ordinateur Dell n°6406090781	26/01/13	27/01/16		579,00	L	36	33,333			579,00				
0002 ATELIER LA TROUVAILLE	26/08/14	25/08/15		121,08	L	12	100,000			121,08				
0003 AMAZON IMPRIMANTE	18/08/15	17/08/18		325,80	L	36	33,333	68,46		325,80				
0004 PHONEDROID	10/10/16	09/10/19		199,92	L	36	33,333	66,64		148,27	51,65			
0005 DELL CPDI 6406842506	11/02/17	10/02/20		1 250,00	L	36	33,333	416,67		767,04	482,96			
0006 DELL ECFAN 6406842714	13/02/17	12/02/20		696,20	L	36	33,333	228,73		430,78	285,42			
0007 DELL Projecteur n6406683951	25/04/17	24/04/20		787,37	L	36	33,333	262,46		441,81	345,56			
0008 DELL Ordinateur n6406874073	01/08/17	31/05/20		1 234,32	L	36	33,333	411,44		651,45	582,87			
0008 DELL n°6407008667	E	02/07/18	01/07/21	599,00	L	36	33,333	99,28		99,28	499,72			
<b>TOTAL 218300 / 281830</b>				<b>5 782,69</b>				<b>1 553,70</b>		<b>3 584,51</b>	<b>2 198,18</b>			

Compte 275500 / 000000 CAUTIONNEMENTS														
Designation	Deb am.	Fin am.	Val. résiduel.	Base amort.	Mi	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 BS BIMMO PRO CAUTION GABA					N		0,000							
0002 BOLLORE LOGISTICS cheque d					N		0,000							
<b>TOTAL 275500 / 000000</b>														

<b>TOTAL</b>				<b>5 960,89</b>				<b>1 553,70</b>		<b>3 762,71</b>	<b>2 198,18</b>			
--------------	--	--	--	-----------------	--	--	--	-----------------	--	-----------------	-----------------	--	--	--

2017

## TLS GEOTHERMICS - 2017

### Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan et Résultat	4
Annexes des Comptes	12
Liasse Fiscale	18
Crédit Impôt Recherche	35
TVA CA12	46
Détail des Immobilisations	51

ATTESTATION  
d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise TLS GEOTHERMICS pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 51 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	588 492,67	Euros
chiffre d'affaires	269 679,00	Euros
résultat net comptable	63 428,10	Euros

Fait à TOULOUSE  
Le 23/03/2018

Signature de l'Expert-Comptable

Hélène COSTES-DANDURAND

# TLS GEOTHERMICS

## Bilan et Résultat

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	178	178			178	0,04
205000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	178		178	0,03	178	0,04
280500 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		178	-178	-0,02	-178	-0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 184	2 031	3 153	0,54	362	0,08
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 184		5 184	0,98	1 226	0,26
281830 AMORT.MATERIEL INFORMATIQUE		2 031	-2 031	-0,34	-864	-0,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	80 977		80 977	13,75		
275500 CAUTIONNEMENTS	80 977		80 977	13,75		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>86 339</b>	<b>2 209</b>	<b>84 130</b>	<b>14,30</b>	<b>362</b>	<b>0,08</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	63 758		63 758	10,83	41 741	8,72
341000 ETUDES EN COURS SIOULE	61 175		61 175	10,40	41 741	8,72
341100 ETUDES EN COURS COMBRAILLE	2 583		2 583	0,44		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	248 015		248 015	42,14	32 400	6,77
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	248 015		248 015	42,14	32 400	6,77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	62 396		62 396	10,80	50 015	10,45
444000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	62 396		62 396	10,80	50 015	10,45
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 385		4 385	0,75	21 274	4,44
445510 TVA A DECAISSER	4 098		4 098	0,70	21 024	4,39
445860 TVA A REGULARISER	287		287	0,05	250	0,05
. Autres	3 500		3 500	0,59	3 500	0,73
468700 PRODUITS A RECEVOIR	3 500		3 500	0,59	3 500	0,73
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	117 884		117 884	20,03	324 802	67,85
512100 CANMP	5 451		5 451	0,93	228	0,05
512200 DAT (CC REMUNERE)	112 418		112 418	19,10	99 449	20,77

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
512300 COMPTE AUGMENT CAPITAL					225 100	47,02
518700 BANQUE INTERET A RECEVOIR	15		15	0,00	24	0,01
Charges constatées d'avance	4 425		4 425	0,75	4 629	0,97
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 425		4 425	0,75	4 629	0,97
<b>TOTAL (II)</b>	<b>504 363</b>		<b>504 363</b>	85,70	<b>478 361</b>	89,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>590 702</b>	<b>2 209</b>	<b>588 493</b>	100,00	<b>478 723</b>	100,00



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 260 000 )	<b>260 000</b>	44,18	<b>260 000</b>	54,31
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	260 000	44,18	260 000	54,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	<b>220 401</b>	37,45	<b>220 401</b>	46,04
104100 PRIMES D'EMISSION	220 401	37,45	220 401	46,04
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	<b>-147 298</b>	-25,02	<b>-85 270</b>	-17,90
119000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-147 298	-25,02	-85 270	-17,90
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>63 428</b>	10,78	<b>-62 028</b>	-12,95
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>396 531</b>	67,38	<b>333 103</b>	59,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	<b>90 000</b>	15,29	<b>90 000</b>	18,80
167400 AVANCES CONDITIONNEES DE L'ETAT	90 000	15,29	90 000	18,80
<b>TOTAL (II)</b>	<b>90 000</b>	15,29	<b>90 000</b>	18,80
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	<b>3 130</b>	0,53	<b>7 405</b>	1,55
455110 C/C MATHIEU AUXIETRE	2 864	0,49	5 279	1,10
455120 C/C JEAN-LUC AUXIETRE	266	0,05	266	0,06
455130 C/C MATHIEU BELLANGER			1 861	0,39
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>29 077</b>	4,94	<b>28 712</b>	6,00
401002 FOURNISSEURS DIVERS B	10 228	1,74		
401003 FOURNISSEURS DIVERS C	1 491	0,25	602	0,13
401004 FOURNISSEURS DIVERS D	2 762	0,47		
401005 FOURNISSEURS DIVERS E	242	0,04		
401007 FOURNISSEURS DIVERS G	5 424	0,92		
401023 FOURNISSEURS DIVERS W			27 119	5,66
401027 FOURNISSEURS GOOGLE	51	0,01	32	0,01
401028 FRAIS DEP MISSIONS M AUXIETRE	420	0,07		
401029 FRAIS DEP MISSIONS M BELLANGER	3 652	0,62		
408100 FOURNISSEURS	4 808	0,82	960	0,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>10 153</b>	1,73	<b>3 594</b>	0,75
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	10 153	1,73	3 594	0,75
. Organismes sociaux	<b>16 847</b>	2,86	<b>9 432</b>	1,97
431000 SECURITE SOCIALE URSSAF	10 098	1,72	5 594	1,17

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
437320 RETRAITE	4 249	0,72	2 682	0,56
437321 PREVOYANCE	390	0,07	585	0,12
437322 MUTUELLE	504	0,09		
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	1 606	0,27	572	0,12
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 336	7,02	5 400	1,13
445870 TVA A REGULARISER	41 336	7,02	5 400	1,13
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 418	0,24	1 076	0,22
448600 AUTRES CHARGES A PAYER	1 418	0,24	1 076	0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>101 961</b>	<b>17,33</b>	<b>55 620</b>	<b>11,62</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>588 493</b>	<b>100,00</b>	<b>478 723</b>	<b>100,00</b>

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	<b>269 679</b>		<b>269 679</b>	100,00	<b>26 500</b>	100,00	<b>243 179</b>	917,68	
705001 ETUDES TOTAL	63 000		63 000	23,36	27 000	101,89	36 000	133,33	
705002 ETUDES SIOULE	206 679		206 679	76,64			206 679	N/S	
706000 PRESTATIONS DE SERVICES					-500	-1,88	500	-100,00	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>269 679</b>		<b>269 679</b>	100,00	<b>26 500</b>	100,00	<b>243 179</b>	917,68	
Production stockée			<b>22 017</b>	8,16	<b>41 741</b>	157,51	-19 724	-47,24	
713410 VARIATION ETUDES EN COURS			22 017	8,16	41 741	157,51	-19 724	-47,24	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			<b>14 000</b>	5,19	<b>14 000</b>	52,83		0,00	
741000 SUBVENTION ANRT			14 000	5,19	14 000	52,83		0,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			<b>0</b>	0,00	<b>0</b>	0,00			
Autres produits			<b>0</b>	0,00	<b>0</b>	0,00			
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>305 696</b>	113,38	<b>82 241</b>	310,34	<b>223 455</b>	271,71	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			<b>161 033</b>	59,71	<b>103 532</b>	390,69	57 501	55,54	
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES			68 950	25,57	68 892	259,97	58	0,08	
604100 FRAIS INSTRUCTION DPI			825	0,31	825	3,11		0,00	
604200 FRAIS D'OBTENTION PERMIS			2 020	0,75	1 652	5,23	368	22,28	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.			3 522	1,31	693	2,62	2 829	408,23	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			2 870	1,06	861	3,25	2 009	233,33	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			6 325	2,36			6 325	N/S	
613500 LOCATIONS NODES			29 891	11,08			29 891	N/S	
615600 MAINTENANCE			523	0,19	18	0,07	505	N/S	
616100 MULTIRISQUES			247	0,09			247	N/S	
622600 HONORAIRES			2 036	0,75	2 006	7,57	30	1,50	
622610 HONORAIRES AVOCAT			800	0,30	1 000	3,77	-200	-19,99	
622620 HONORAIRES DIVERS			13 375	4,96			13 375	N/S	
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			102	0,04	803	3,03	-701	-87,29	
622810 SERVICES GOOGLE PRO			582	0,22	384	1,45	198	51,55	
623300 FOIRES ET EXPOSITIONS					3 383	12,77	-3 383	-100,00	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			22 737	8,43	17 419	65,73	5 318	30,53	
625600 MISSIONS			232	0,09	278	1,05	-46	-18,54	
625700 RECEPTIONS			372	0,14	401	1,51	-29	-7,22	
626000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.			370	0,14	49	0,18	321	555,10	
626100 FRAIS TELEPHONE INTERNET			986	0,37	528	1,99	458	86,74	
626200 FRAIS TELEPHONE MOBILE					250	0,94	-250	-100,00	
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.			398	0,15	340	1,28	58	17,05	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,...)			3 870	1,44	3 750	14,15	120	3,20	
Impôts, taxes et versements assimilés			<b>1 620</b>	0,60	<b>1 928</b>	7,28	-308	-15,97	
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE			704	0,26	534	2,02	170	31,84	
631300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.			811	0,23	486	1,76	325	31,12	
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL			180	0,07	178	0,67	2	1,12	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE			125	0,05	750	2,83	-625	-83,32	
Salaires et traitements			<b>118 157</b>	43,01	<b>74 781</b>	282,19	43 376	58,00	
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS			103 534	38,39	78 540	296,38	24 994	31,82	
641110 GRATIFICATIONS STAGIAIRES			8 064	2,99			8 064	N/S	
641200 PROVISION CONGES PAYES			6 559	2,43	-856	-3,22	7 415	968,24	
641800 PRIME PERSONNEL A PAYER					-2 903	-10,94	2 903	-100,00	
Charges sociales			<b>18 629</b>	6,91	<b>14 363</b>	54,20	4 266	29,70	
645100 COTISATIONS URSSAF			12 237	4,54	6 789	25,62	5 448	80,25	

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
645320 RETRAITE CP	7 760	2,88	6 316	23,83	1 444	22,88
645321 PREVOYANCE	1 173	0,43	1 043	3,94	130	12,46
645322 MUTUELLE CP	756	0,28	648	2,45	108	16,67
645800 CHARGES SUR PRIME A PAYER			-435	-1,63	435	-100,00
645820 CHARGES SUR CONGES PAYES	1 034	0,38	-98	-0,38	1 132	N/S
645900 C.I.C.E	-4 491	-1,66			-4 491	N/S
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	160	0,06	100	0,38	60	60,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 167	0,43	138	0,52	1 029	745,65
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 167	0,43	138	0,52	1 029	745,65
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	51	0,02	0	0,00	51	N/S
651000 REDEVANC. CONCESS. BREV. LICENC,...	51	0,02			51	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>300 658</b>	<b>111,48</b>	<b>194 742</b>	<b>734,88</b>	<b>105 916</b>	<b>54,39</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>5 039</b>	<b>1,87</b>	<b>-112 501</b>	<b>424,52</b>	<b>117 540</b>	<b>104,48</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	485	0,18	458	1,73	27	5,90
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	485	0,18	458	1,73	27	5,90
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>485</b>	<b>0,18</b>	<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>27</b>	<b>5,90</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>485</b>	<b>0,18</b>	<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>27</b>	<b>5,90</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>5 523</b>	<b>2,05</b>	<b>-112 043</b>	<b>422,79</b>	<b>117 566</b>	<b>104,93</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-57 905	-21,46	-50 015	-188,73	-7 890	-15,77
699000 PRODUITS REP. EN ARR. DES DEFICITS	-57 905	-21,46	-50 015	-188,73	-7 890	-15,77

Cabinet Héliène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>306 181</b>	113,54	<b>82 699</b>	312,07	<b>223 482</b>	270,24
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>242 753</b>	90,02	<b>144 727</b>	545,14	<b>98 026</b>	67,73
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>63 428</b>	23,52	<b>-62 028</b>	234,06	<b>125 456</b>	202,26
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

# TLS GEOTHERMICS

## Annexes des Comptes

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 588 492,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 63 428,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/03/2018 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 4491 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de recherche, d'innovation et de prospection de nouveaux marchés .



### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 3.1.1 - Immobilisations brutes = 86 339 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	178			178
Immobilisations corporelles	1 226	3 958		5 184
Immobilisations financières		80 977		80 977
<b>TOTAL</b>	<b>1 404</b>	<b>84 935</b>		<b>86 339</b>

##### 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 209 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	178			178
Immobilisations corporelles	864	1 167		2 031
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 042</b>	<b>1 167</b>		<b>2 209</b>

##### 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	178	178	0	1 ans
Materiel de bureau et informatique	5 184	2 031	3 153	de 1 à 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>5 362</b>	<b>2 209</b>	<b>3 153</b>	

#### 3.2 - Etat des créances = 403 697 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	80 977	79 252	1 725
Actif circulant & charges d'avance	322 720	322 720	
<b>TOTAL</b>	<b>403 697</b>	<b>401 972</b>	<b>1 725</b>

#### 3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 251 530 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	248 015
Autres créances	3 500
Disponibilités	15
<b>TOTAL</b>	<b>251 530</b>

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

#### 3.4 - Charges constatées d'avance = 4 425 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

#### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

##### 4.1 - Capital social = 260 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	26000	10,00	260 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	26000	10,00	260 000

##### 4.2 - Etat des dettes = 101 961 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	3 130	3 130		
Fournisseurs	29 077	29 077		
Dettes fiscales & sociales	69 754	69 754		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>101 961</b>	<b>101 961</b>		

##### 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 17 985 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 808
Dettes fiscales & sociales	13 177
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>17 985</b>

# TLS GEOTHERMICS

## Détail des Immobilisations

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

Compte 205000 / 280500 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES														
Designation	Deb. am.	Fin. am.	Val. résiduel.	Base amort.	IM	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 CIEL Logiciel Compta.	21/01/13	20/01/14		178,20	L	12	100,000			178,20				
<b>TOTAL 205000 / 280500</b>				<b>178,20</b>						<b>178,20</b>				

Compte 218300 / 281830 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE														
Designation	Deb. am.	Fin. am.	Val. résiduel.	Base amort.	IM	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 Ordinateur Dell'n 6406090781	28/01/13	27/01/16		579,00	L	36	33,333			579,00				
0002 ATELIER LA TROUVAILLE	26/09/14	25/09/15		121,08	L	12	100,000			121,08				
0003 AMAZON IMPRIMANTE	18/08/15	17/08/18		325,80	L	36	33,333	108,60		257,32	88,48			
0004 PHONEDROID	10/10/16	09/10/19		199,92	L	36	33,333	66,64		81,63	118,29			
0005 DELL ORDI 6406842508	E 11/02/17	10/02/20		1 250,00	L	36	33,333	370,37		370,37	879,63			
0006 DELL ECRAN 6406842714	E 13/02/17	12/02/20		686,20	L	36	33,333	202,05		202,05	484,15			
0007 DELL Projecteur n6406863951	E 25/04/17	24/04/20		787,37	L	36	33,333	179,35		179,35	608,02			
0008 DELL Ordinateur n6406874073	E 01/06/17	31/05/20		1 234,32	L	36	33,333	240,01		240,01	994,31			
<b>TOTAL 218300 / 281830</b>				<b>5 183,69</b>				<b>1 187,02</b>		<b>2 030,81</b>	<b>3 152,88</b>			

Compte 275500 / 000000 CAUTIONNEMENTS														
Designation	Deb. am.	Fin. am.	Val. résiduel.	Base amort.	IM	Dur	Taux	Dotation	Exceptionnel	Total amorti	Valeur nette	Sortie	Dérogatoire	Reprise déro.
0001 BS IMMO PRG CAUTION GABA	E				N		0,000							
0002 BOLLORE LOGISTICS cheque d	E				N		0,000							
<b>TOTAL 275500 / 000000</b>														

<b>TOTAL</b>				<b>5 361,89</b>				<b>1 187,02</b>		<b>2 209,01</b>	<b>3 152,88</b>			
--------------	--	--	--	-----------------	--	--	--	-----------------	--	-----------------	-----------------	--	--	--

# TLS GEOTHERMICS - 2016

## Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan et Résultat	4
Annexes aux Comptes	16
Liasse Fiscale	23
Investissements et Amortissements	39

# TLS GEOTHERMICS

## Attestation de présentation

ATTESTATION

D'expert comptable

## MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise TLS GEOTHERMICS pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 39 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	478 723,05 Euros
chiffre d'affaires	26 500,00 Euros
résultat net comptable	-62 027,53 Euros

Fait à TOULOUSE  
Le 28/03/2017

Signature de l'Expert Comptable

Hélène COSTES-DANDURAND



# TLS GEOTHERMICS

## Bilan et Résultat

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	178	178				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles					1 652	0,71
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 226	864	362	0,08	300	0,13
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 404</b>	<b>1 042</b>	<b>362</b>	<b>0,08</b>	<b>1 952</b>	<b>0,64</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	41 741		41 741	0,72		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	32 400		32 400	0,77	2 838	1,21
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					2 747	1,18
. Etat, impôts sur les bénéfices	50 015		50 015	10,45	71 199	30,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 274		21 274	4,44	16 392	7,02
. Autres	3 500		3 500	0,79	24 334	10,41
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	324 802		324 802	67,85	113 420	48,54
Charges constatées d'avance	4 629		4 629	0,97	771	0,33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>478 361</b>		<b>478 361</b>	<b>99,92</b>	<b>231 701</b>	<b>99,16</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>479 765</b>	<b>1 042</b>	<b>478 723</b>	<b>100,00</b>	<b>233 653</b>	<b>100,00</b>

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises					1 365	40,56	-1 365	-100,00	
Production vendue biens									
Production vendue services	26 500		26 500	100,00	2 000	59,44	24 500	N/S	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>26 500</b>		<b>26 500</b>	<b>100,00</b>	<b>3 365</b>	<b>100,00</b>	<b>23 135</b>	<b>687,52</b>	
Production stockée			41 741	157,51			41 741	N/S	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			14 000	52,83	44 686	N/S	-30 686	-68,66	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			0	0,00	0	0,00			
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>82 241</b>	<b>310,34</b>	<b>48 051</b>	<b>N/S</b>	<b>34 190</b>	<b>71,15</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					1 366	40,59	-1 366	-100,00	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			103 532	390,69	109 959	N/S	-5 827	-5,32	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 928	7,28	1 524	45,29	404	26,51	
Salaires et traitements			74 781	282,19	76 658	N/S	-1 877	-2,44	
Charges sociales			14 363	54,20	11 403	338,97	2 960	25,96	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			138	0,52	322	9,57	-184	-57,13	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00	125	3,71	-125	-100,00	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>194 742</b>	<b>734,88</b>	<b>200 757</b>	<b>N/S</b>	<b>-6 015</b>	<b>-2,99</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-112 501</b>	<b>-424,52</b>	<b>-152 705</b>	<b>N/S</b>	<b>40 204</b>	<b>26,33</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			458	1,73	722	21,46	-264	-36,56	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>722</b>	<b>21,46</b>	<b>-264</b>	<b>-36,56</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>722</b>	<b>21,46</b>	<b>-264</b>	<b>-36,56</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-112 043</b>	<b>-422,79</b>	<b>-151 984</b>	<b>N/S</b>	<b>39 941</b>	<b>25,28</b>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>									
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-50 015	-188,73	-71 199	N/S	21 184	29,75
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>82 699</b>	312,07	<b>48 773</b>	N/S	<b>33 926</b>	69,56
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>144 727</b>	646,14	<b>129 558</b>	N/S	<b>15 169</b>	11,71
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-62 028</b>	-234,08	<b>-80 785</b>	N/S	<b>18 757</b>	23,22
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	178	178				
205000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	178		178	0,04	178	0,08
280500 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		178	-178	-0,03	-178	-0,07
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles					1 652	0,71
232000 IMMOB. INCORPORELLES EN COURS					1 652	0,71
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 226	864	362	0,08	300	0,13
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 226		1 226	0,26	1 026	0,44
281830 AMORT.MATERIEL INFORMATIQUE		864	-864	-0,17	-726	-0,30
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 404</b>	<b>1 042</b>	<b>362</b>	<b>0,08</b>	<b>1 952</b>	<b>0,84</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services	41 741		41 741	9,72		
341000 ETUDES EN COURS	41 741		41 741	9,72		
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	32 400		32 400	6,77	2 838	1,21
411000 CLIENTS DIVERS					1 638	0,70
411100 CLIENTS.VENTES DE BIENS PRESTA SERV					1 200	0,51
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	32 400		32 400	6,77		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					2 747	1,18
. Personnel					2 747	1,18
. Organismes sociaux						
431000 SECURITE SOCIALE URSSAF						
. Etat, impôts sur les bénéfices	50 015		50 015	10,46	71 199	30,47
444000 ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	50 015		50 015	10,46	71 199	30,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 274		21 274	4,44	16 392	7,02
445510 TVA A DECAISSER	21 024		21 024	4,39	16 233	6,66
445860 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR	250		250	0,06	159	0,07
. Autres	3 500		3 500	0,73	24 334	10,41
467000 AVANCE BPI					20 834	8,92
468700 PRODUITS A RECEVOIR	3 500		3 500	0,73	3 500	1,50
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Disponibilités	<b>324 802</b>		<b>324 802</b>	67,85	<b>113 420</b>	48,54
512100 CANMP	228		228	0,05	10	0,00
512200 DAT (CC REMUNERE)	99 449		99 449	20,77	113 361	48,52
512300 COMPTE AUGMENT CAPITAL	225 100		225 100	47,02		
518700 BANQUE INTERET A RECEVOIR	24		24	0,01	48	0,02
Charges constatées d'avance	<b>4 629</b>		<b>4 629</b>	0,97	<b>771</b>	0,33
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 629		4 629	0,97	771	0,33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>478 361</b>		<b>478 361</b>	99,92	<b>231 701</b>	99,15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>479 765</b>	<b>1 042</b>	<b>478 723</b>	100,00	<b>233 653</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 260 000 )	<b>260 000</b>	54,31	<b>184 800</b>	79,09
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	260 000	54,31	184 800	79,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	<b>220 401</b>	46,04	<b>52 200</b>	22,34
104100 PRIMES D'EMISSION	220 401	46,04	52 200	22,34
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	<b>-85 270</b>	-17,80	<b>-4 486</b>	-1,91
119000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-85 270	-17,80	-4 486	-1,91
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-62 028</b>	-12,95	<b>-80 785</b>	-34,56
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>333 103</b>	69,58	<b>151 730</b>	64,94
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées	<b>90 000</b>	18,80	<b>20 834</b>	8,92
167400 AVANCES CONDITIONNEES DE L'ETAT	90 000	18,80	20 834	8,92
<b>TOTAL (II)</b>	<b>90 000</b>	18,80	<b>20 834</b>	8,92
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	<b>7 405</b>	1,55	<b>14 033</b>	6,01
455110 C/C MATHIEU AUXIETRE	5 279	1,10	8 350	3,57
455120 C/C JEAN-LUC AUXIETRE	266	0,06	91	0,04
455130 C/C MATHIEU BELLANGER	1 861	0,39	5 593	2,39
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>28 712</b>	6,00	<b>30 651</b>	13,12
401000 FOURNISSEURS DIVERS			30 291	12,95
401003 FOURNISSEURS DIVERS C	602	0,13		
401023 FOURNISSEURS DIVERS W	27 119	5,56		
401027 FOURNISSEURS GOOGLE	32	0,01		
408100 FOURNISSEURS	960	0,20	360	0,15
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>3 594</b>	0,75	<b>11 803</b>	5,05
421000 PERSONNEL			4 450	1,90
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	3 594	0,75	4 450	1,90
428600 AUTRES CHARGES A PAYER			2 903	1,24
. Organismes sociaux	<b>9 432</b>	1,97	<b>3 530</b>	1,51
431000 SECURITE SOCIALE URSSAF	5 594	1,17		
437320 RETRAITE	2 682	0,56	2 164	0,93
437321 PREVOYANCE	585	0,12	261	0,11
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	572	0,12	670	0,29

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
438600 AUTRES CHARGES A PAYER			495	0,19
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 400	1,13		
445870 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	5 400	1,13		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 076	0,22	1 071	0,46
448600 AUTRES CHARGES A PAYER	1 076	0,22	1 071	0,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>55 620</b>	<b>11,82</b>	<b>61 089</b>	<b>26,15</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>478 723</b>	<b>100,00</b>	<b>233 653</b>	<b>100,00</b>



TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises					<b>1 365</b>	40,56	<b>-1 365</b>	-100,00	
707000 VENTE DE MATERIEL					1 365	40,56	-1 365	-100,00	
Production vendue biens									
Production vendue services	<b>26 500</b>		<b>26 500</b>	100,00	<b>2 000</b>	59,44	<b>24 500</b>	N/S	
705001 ETUDE TOTAL	27 000		27 000	101,89			27 000	N/S	
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	-500		-500	-1,88	2 000	59,44	-2 500	-124,99	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>26 500</b>		<b>26 500</b>	100,00	<b>3 365</b>	100,00	<b>23 135</b>	87,52	
Production stockée			<b>41 741</b>	157,51			<b>41 741</b>	N/S	
713410 VARIATION ETUDES EN COURS			41 741	157,51			41 741	N/S	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			<b>14 000</b>	52,93	<b>44 686</b>	N/S	<b>-30 686</b>	-68,66	
740000 SUBVENTION BPI					34 186	N/S	-34 186	-100,00	
741000 SUBVENTION ANRT			14 000	52,93	10 500	312,04	3 500	33,33	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			<b>0</b>	0,00	<b>0</b>	0,00			
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>82 241</b>	310,34	<b>48 051</b>	N/S	<b>34 190</b>	71,15	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					<b>1 366</b>	40,59	<b>-1 366</b>	-100,00	
607000 ACHAT DE MATERIEL					1 366	40,59	-1 366	-100,00	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			<b>103 532</b>	390,69	<b>109 359</b>	N/S	<b>-5 827</b>	-5,32	
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES			68 892	259,97	80 510	N/S	-11 618	-14,42	
604100 FRAIS INSTRUCTION BPI			825	3,11			825	N/S	
604200 FRAIS D'OBTENTION PERMIS			1 652	6,23			1 652	N/S	
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.			693	2,62	11	0,33	682	N/S	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			861	3,25	806	23,95	55	6,82	
615600 MAINTENANCE			18	0,07			18	N/S	
622600 HONORAIRES			2 006	7,57	1 944	57,77	62	3,19	
622610 HONORAIRES AVOCAT			1 000	3,77	1 700	50,52	-700	-41,17	
622620 HONORAIRES DIVERS					242	7,19	-242	-100,00	
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			803	3,03	438	13,02	365	45,33	
622810 SERVICES GOOGLE PRO			384	1,45	289	8,59	95	24,67	
623300 FOIRES ET EXPOSITIONS			3 383	12,77			3 383	N/S	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			17 419	65,73	13 573	40,36	3 846	28,34	
625600 MISSIONS			278	1,05	4 220	125,41	-3 942	-93,40	
625700 RECEPTIONS			401	1,51	41	1,22	360	8,80	
626000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.			49	0,18	211	6,27	-162	-76,77	
626100 FRAIS TELEPHONE INTERNET			528	1,99	529	15,72	-1	-0,18	
626200 FRAIS TELEPHONE MOBILE			250	0,94	674	20,03	-424	-62,90	
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.			340	1,28	323	9,60	17	5,26	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,...)			3 750	14,15	3 850	114,41	-100	-2,59	
Impôts, taxes et versements assimilés			<b>1 928</b>	7,28	<b>1 524</b>	45,29	<b>404</b>	26,51	
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE			534	2,02	479	14,23	55	11,48	
631300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.			466	1,76	494	14,68	-28	-5,66	
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL			178	0,67	176	5,23	2	1,14	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE			750	2,83	375	11,14	375	100,00	
Salaires et traitements			<b>74 781</b>	282,19	<b>76 658</b>	N/S	<b>-1 877</b>	-2,44	
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS			78 540	296,38	70 410	N/S	8 130	11,55	
641200 PROVISION CONGES PAYES			-856	-3,22	3 975	118,13	-4 831	-121,52	
641800 PRIME PERSONNEL A PAYER			-2 903	-10,94	2 273	67,55	-5 176	-227,71	
Charges sociales			<b>14 363</b>	54,20	<b>11 403</b>	328,87	<b>2 960</b>	25,98	
645100 COTISATIONS URSSAF			6 789	25,62	4 369	129,84	2 420	55,39	
645320 RETRAITE CP			6 316	23,83	5 284	157,03	1 032	19,53	
645321 PREVOYANCE			1 043	3,94	1 056	31,38	-13	-1,22	

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

TLS GEOTHERMICS

14 CHEMIN DE L'ENGUILLE 31180 ST GENIES BELLEVUE

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
645322 MUTUELLE CP	648	2,45			648	N/S
645800 CHARGES SUR PRIME A PAYER	-435	-1,53	75	2,23	-510	-679,99
645820 CHARGES SUR CONGES PAYES	-98	-0,36	464	13,79	-562	-121,11
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	100	0,38	154	4,98	-54	-39,09
Dotations aux amortissements sur immobilisations	138	0,52	322	9,57	-184	-57,13
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	138	0,52	322	9,57	-184	-57,13
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	0	0,00	125	3,71	-125	-100,00
651000 REDEVANC. CONCESS. BREV. LICENC...			122	3,63	-122	-100,00
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	0	0,00	4	0,12	-4	-100,00
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>194 742</b>	<b>734,88</b>	<b>200 757</b>	<b>N/S</b>	<b>-6 015</b>	<b>-2,99</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-112 501</b>	<b>-424,52</b>	<b>-152 705</b>	<b>N/S</b>	<b>40 204</b>	<b>26,33</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	458	1,73	722	21,46	-264	-36,58
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	458	1,73	722	21,46	-264	-36,58
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>722</b>	<b>21,46</b>	<b>-264</b>	<b>-36,58</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>458</b>	<b>1,73</b>	<b>722</b>	<b>21,46</b>	<b>-264</b>	<b>-36,58</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-112 043</b>	<b>-422,79</b>	<b>-151 984</b>	<b>N/S</b>	<b>39 941</b>	<b>26,28</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-50 015	188,79	-71 199	N/S	21 184	29,75
699000 PRODUITS REP. EN ARR. DES DEFICITS	-50 015	188,79	-71 199	N/S	21 184	29,75
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>82 699</b>	<b>312,07</b>	<b>48 773</b>	<b>N/S</b>	<b>33 926</b>	<b>69,58</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>144 727</b>	<b>546,14</b>	<b>129 558</b>	<b>N/S</b>	<b>15 169</b>	<b>11,71</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-62 028</b>	<b>-234,06</b>	<b>-80 785</b>	<b>N/S</b>	<b>18 757</b>	<b>23,22</b>
Perte			Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Cabinet Hélène COSTES-DANDURAND

# TLS GEOTHERMICS

## Annexes aux Comptes

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 478 723,05 E.

Le résultat net comptable est une perte de 62 027,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2017 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 404 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 830		1 652	178
Immobilisations corporelles	1 026	200		1 226
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 856</b>	<b>200</b>	<b>1 652</b>	<b>1 404</b>

##### 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 042 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	178			178
Immobilisations corporelles	726	138		864
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>904</b>	<b>138</b>		<b>1 042</b>

##### 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	178	178	0	1 ans
Materiel de bureau et informatique	1 226	864	362	de 1 à 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 404</b>	<b>1 042</b>	<b>362</b>	

#### 3.2 - Etat des créances = 111 818 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	111 818	111 818	
<b>TOTAL</b>	<b>111 818</b>	<b>111 818</b>	

#### 3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 35 924 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	32 400
Autres créances	3 500
Disponibilités	24
<b>TOTAL</b>	<b>35 924</b>

### 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

#### 3.4 - Charges constatées d'avance = 4 629 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

#### 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

##### 4.1 - Capital social = 260 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	18480	10,00	184 800
Titres émis ou variation du nominal	7520	10,00	75 200
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	26000	10,00	260 000

##### 4.2 - Etat des dettes = 55 620 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 405	7 405		
Fournisseurs	28 712	28 712		
Dettes fiscales & sociales	19 502	19 502		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>55 620</b>	<b>55 620</b>		

##### 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 202 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	960
Dettes fiscales & sociales	5 242
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>6 202</b>

### 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### 8.1 - Produits à recevoir = 35 924 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		32 400
	Clients factures a etablr( 418100 )	32 400
Autres créances :		3 500
	Produits a recevoir( 468700 )	3 500
Disponibilités :		24
	Banque interet a recevoir( 518700 )	24
	<b>TOTAL</b>	<b>35 924</b>

#### 8.2 - Charges constatées d'avance = 4 629 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance( 486000 )	4 629
	<b>TOTAL</b>	<b>4 629</b>

#### 8.3 - Charges à payer = 6 202 E

Charges à payer		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		960
	Fournisseurs( 408100 )	960
Dettes fiscales et sociales :		5 242
	Dettes provisio. pour congés payés( 428200 )	3 594
	Charges sociales sur congés payés( 438200 )	572
	Autres charges a payer( 448600 )	1 076
	<b>TOTAL</b>	<b>6 202</b>



# TLS GEOTHERMICS

## Investissements et Amortissements

Compte 205000 / 260500 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 CIEL Logiciel Compta	21/01/2013	178,20		178,20	L 100,00	178,20		178,20		
<b>Sous-total</b>		<b>178,20</b>		<b>178,20</b>		<b>178,20</b>		<b>178,20</b>		

Compte 218300 / 261830 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 Ordinateur Dell n° 6406020781	28/01/2013	579,00		579,00	L 33,33	564,52	14,48	579,00		
0002 ATELIER LA TROUVAILLE	28/09/2014	121,08		121,08	L 100,00	121,08		121,08		
0003 AMAZON IMPRIMANTE	18/08/2015	325,80		325,80	L 33,33	40,12	108,60	148,72		177,08
0004 PHONEDROID Entree	10/10/2016	199,92		199,92	L 33,33		14,99	14,99		184,93
<b>Sous-total</b>		<b>1 225,80</b>		<b>1 225,80</b>		<b>725,72</b>	<b>138,07</b>	<b>863,79</b>		<b>362,01</b>

Compte 232000 / IMMOB. INCORPORELLES EN COURS										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 PUBLICATION OSP PERMIS SICILE	17/11/2015	825,83		N/A 0,00						825,83
0002 PUBLICATION OSP PER COMBRALL	22/12/2015	825,83		N/A 0,00						825,83
<b>Sous-total</b>		<b>1 651,66</b>								<b>1 651,66</b>

<b>Total général</b>		<b>3 055,86</b>		<b>1 404,00</b>		<b>903,92</b>	<b>138,07</b>	<b>1 041,99</b>		<b>2 013,67</b>
----------------------	--	-----------------	--	-----------------	--	---------------	---------------	-----------------	--	-----------------

## Annexe 10- Extrait du Kbis de STORENGY

### Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA  
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2017B10963

Code de vérification : fmOaC7x8zs  
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



### Extrait Kbis

### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 6 janvier 2020

#### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	833 718 653 R.C.S. Nanterre
<i>Date d'immatriculation</i>	01/12/2017
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>STORENGY</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	2 733 171 878,56 Euros
<i>Adresse du siège</i>	12 Rue Raoul Nordling 92270 Bois-Colombes
<i>Activités principales</i>	Toute activité de recherche, de conception, d'aménagement, de développement, d'exploitation et maintenance d'installations de transition énergétique et écologique, notamment de gaz naturel, ainsi que l'activité de commercialisation de biens ou la fourniture de services directement ou indirectement liés à ces installations.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 01/12/2116
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2017

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

##### Président

<i>Nom, prénoms</i>	PREVIEU Cécile
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 20/04/1976 à Toulon (83)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	46 Rue du Théâtre 75015 Paris 15e Arrondissement

##### Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	DELOITTE & ASSOCIES
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	6 Place de la Pyramide 92908 Puteaux Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	572 028 041 RCS Nanterre

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	12 Rue Raoul Nordling 92270 Bois-Colombes
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toute activité de recherche, de conception, d'aménagement, de développement, d'exploitation et maintenance d'installations de transition énergétique et écologique, notamment de gaz naturel, ainsi que l'activité de commercialisation de biens ou la fourniture de services directement ou indirectement liés à ces installations.
<i>Date de commencement d'activité</i>	22/11/2017
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre**

4 RUE PABLO NERUDA  
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2017B10963

**IMMATRICULATION HORS RESSORT**

---

*R.C.S. Versailles*

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



## Annexe 11- Bilans et comptes de société de ces trois dernières années de STORENGY

2018

STORENGY

Comptes annuels au 31/12/2018

 storengy

Comptes annuels au 31/12/2018  
de Storengy SAS

## Sommaire

<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<i>ACTIF</i>	3
<i>PASSIF</i>	4
<b>Compte de résultat</b>	<b>5</b>
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>7</b>
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	14
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	17
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	24
<i>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</i>	30

**storengy**

## **Bilan**



## Bilan

Présenté en euros

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 963 609	255 581	3 708 028	
Fonds commercial	2 579 754		2 579 754	
Autres immobilisations incorporelles	1 335 741		1 335 741	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>7 879 104</b>	<b>255 581</b>	<b>7 623 524</b>	<b>0</b>
Terrains	2 752 320		2 752 320	
Constructions	4 435 757	36 151	4 399 606	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 692	3 529	155 163	
Autres immobilisations corporelles	1 675 962	57 755	1 618 206	
Immobilisations en cours	1 593 131		1 593 131	
Avances et acomptes	0		0	
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>10 615 861</b>	<b>97 436</b>	<b>10 518 426</b>	<b>0</b>
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	2 650 087 538		2 650 087 538	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>2 650 087 538</b>	<b>0</b>	<b>2 650 087 538</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 668 582 503</b>	<b>353 016</b>	<b>2 668 229 487</b>	<b>0</b>
Matières premières, approvisionnements	6 938 454		6 938 454	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>TOTAL Stocks</b>	<b>6 938 454</b>	<b>0</b>	<b>6 938 454</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	1 312		1 312	0
Clients et comptes rattachés	17 871 235		17 871 235	0
Autres créances	62 063 713		62 063 713	0
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>79 934 948</b>		<b>79 934 948</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	54 704		54 704	40 000
<b>TOTAL Trésorerie</b>	<b>54 704</b>		<b>54 704</b>	<b>40 000</b>
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>86 929 418</b>	<b>0</b>	<b>86 929 418</b>	<b>40 000</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)</b>	<b>2 755 511 922</b>	<b>353 016</b>	<b>2 755 158 905</b>	<b>40 000</b>

## Bilan

Présenté en euros

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	2 733 171 879	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	7	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<b>TOTAL réserves</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-7 134 985</b>	<b>-3 004</b>
Subventions d'investissement	20 064	
Provisions réglementées	464	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 726 057 429</b>	<b>36 996</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 840 937	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 840 937</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 803	
Emprunts et dettes financières divers		0
<b>TOTAL dettes financières</b>	<b>12 803</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 703 281	3 004
Dettes fiscales et sociales	12 698 474	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	844 907	
Autres dettes	1 075	
<b>TOTAL dettes d'exploitation</b>	<b>25 247 736</b>	<b>3 004</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>25 260 539</b>	<b>3 004</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I A V)</b>	<b>2 755 158 905</b>	<b>40 000</b>

The storengy logo is centered within a black rectangular border. The logo itself is in a lowercase, sans-serif font with a color gradient: "s" is green, "t" is blue, "o" is green, "r" is blue, "e" is green, "n" is blue, "g" is green, and "y" is blue.

## Compte de résultat

## Compte de résultat

Présenté en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue : Biens				
Production vendue : Services	15 012 070		15 012 070	0
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>15 012 070</b>		<b>15 012 070</b>	<b>0</b>
Production stockée				
Production immobilisée			158 498	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			79 679	0
Autres produits			0	0
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>15 250 246</b>	<b>0</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			7 451 611	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-6 938 454	
Autres achats et charges externes			8 678 327	3 004
Impôts, taxes et versements assimilés			3 332 758	
Salaires et traitements			3 522 478	
Charges sociales			1 572 785	
- dotations aux amortissements			353 016	
- dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 871 303	
Autres charges			436 741	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>22 280 566</b>	<b>3 004</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>-7 030 320</b>	<b>-3 004</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			464	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			674	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 138</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			164 504	
Différences négatives de change			2 101	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges (VI)</b>			<b>166 605</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-165 467</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>-7 195 787</b>	<b>-3 004</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			464	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>464</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			<b>-464</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-61 266	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>15 251 384</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>22 386 369</b>	<b>3 004</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>			<b>-7 134 985</b>	<b>-3 004</b>

The storengy logo is centered within a thin black rectangular border. The logo itself is in a lowercase, sans-serif font with a green-to-blue color gradient.

## Annexes aux comptes annuels

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 755 158 905 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 7 134 985 euros.

Note : les montants sont présentés en euros sauf précision contraire. Les arrondis peuvent dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### GENERALITES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conduit STORENGY à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment pour les éventuelles dépréciations sur titres, les provisions pour risques et charges et les engagements hors bilan liés aux avantages du personnel. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

### COMPARABILITE DES EXERCICES

Les exercices 2017 et 2018 ne sont pas comparables. En effet, l'exercice 2017 concerne la Société par Actions Simplifiée ENGIE INVESTISSEMENTS 69 qui n'avait pas d'activité, alors que l'année 2018 a connu la création de STORENGY SAS. En effet, à la suite de l'**Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2018**, ENGIE INVESTISSEMENTS 69 a changé de dénomination sociale pour devenir STORENGY, a modifié son objet social et adopté de nouveaux statuts. A l'issue de cette même assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2018, le capital social de STORENGY SAS (ex ENGIE INVESTISSEMENTS 69) est passé de 40 000 euros à 171 840 euros pour 24 000 actions de 7,16 euros chacune :

- par l'émission de 20 000 actions de 10 euros chacune,
- puis par la réduction du capital de 65 156 euros motivée par des pertes.

Puis, lors de l'**Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2018**, l'intégralité des actions de STORENGY SA détenues par ENGIE SA, soit 180 597 727 actions pour un montant de 2 387 999 920,66 euros, ont été apportées au profit de STORENGY SAS. En rémunération de l'apport, ENGIE SA s'est vu attribuer 333 519 541 actions ordinaires nouvelles de STORENGY SAS d'une valeur nominale de 7,16 euros chacune, entièrement libérées, émises par STORENGY SAS à titre d'augmentation de capital.

Enfin, l'**Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2018** a validé une augmentation de capital de 345 000 125 euros par l'émission de 48 184 375 actions nouvelles de 7,16 euros chacune. Cette augmentation de capital visait à financer l'acquisition des filiales, notamment STORENGY UK et STORENGY DEUTSCHLAND INFRASTRUCTURES, ainsi que les dépenses d'exploitation de la société.

A l'issue de ces opérations, le capital social de STORENGY SAS s'élève à 2 733 171 879 euros et est composé de 381 727 916 actions de 7,16 euros chacune.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

A la suite de la mise en place de la régulation de l'activité de stockage de gaz naturel en France à compter du 1er janvier 2018, et afin de se donner les moyens de développer ses activités non régulées en France comme à l'international (notamment dans le domaine de la géothermie, des gaz renouvelables et du stockage de gaz naturel



en dehors de la France), Storengy SA (renommée STORENGY France) a procédé à une réorganisation juridique au cours de l'exercice 2018.

Cette réorganisation a consisté à séparer dans deux sociétés distinctes les activités régulées de stockage de gaz naturel en France des activités non régulées citées plus haut :

- les activités régulées et notamment toutes les équipes d'exploitation et de maintenance des stockages sont demeurées chez STORENGY France,
- les activités non régulées et notamment les équipes d'expertise industrielle et de business development ont rejoint STORENGY SAS.

Cette séparation s'est faite au-travers de la **cession à STORENGY SAS par STORENGY France de son fonds de commerce lié à l'expertise pour un montant de 10 070 657 euros**, comprenant :

- la valeur vénale des éléments incorporels, y compris les droits sur les brevets pour 7 290 337 euros (répartis en 2 579 754 euros pour le fonds commercial et 4 710 583 euros pour les logiciels et les applications numériques) ;
- la valeur vénale des éléments corporels à l'exclusion du stock de matériel pour 1 140 481 euros ;
- la valeur vénale d'un stock de matériel de 7 304 821 euros ;
- auxquelles est retranché le montant des droits acquis des salariés transférés avec le fonds de commerce, soit 5 664 983 euros.

Des bâtiments et un terrain situés à Beynes dans les Yvelines ont également été cédés par STORENGY France à STORENGY SAS pour 7 005 445 euros.

STORENGY SAS a également racheté à STORENGY INTERNATIONAL, filiale de STORENGY France domiciliée au Luxembourg, ses participations dans les filiales internationales portant les actifs de stockage en Allemagne et au Royaume Uni, à savoir 100% de STORENGY DEUTSCHLAND INFRASTRUCTURES et 100% de STORENGY UK, ainsi que les parts détenues dans trois sociétés mexicaines de géothermie GEOTERMICA CERRO PINTO, GEOTERMICA DERRUMBABAS, et GEOTERMICA SANGANGUEY. Enfin STORENGY SAS a racheté à STORENGY France sa participation de 5% dans la SOCIETE GEOTHERMALE DE VAL D'EUROPE. Le montant total des acquisitions s'est élevé à 2 650 087 538 euros.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées (i) de la valeur d'achat ou de production des logiciels et (ii) d'un droit d'usufruit. Ils sont amortis sur leur durée d'usage. Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des projets, notamment informatiques.

Elles comprennent également le fonds commercial qui n'est pas amortissable compte tenu d'une durée d'utilisation considérée comme illimitée dans le temps. Le fonds commercial fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Principales catégories d'immobilisations et durées d'amortissement	Valeurs brutes (€)	Durées d'utilité	Durées d'usage
Applications informatiques	3 963 609	5 ans	5 ans
Fonds commercial	2 579 754	Non amortissable	

Les frais de recherche et de développement sont traités comme des charges de l'exercice.



## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de biens propres. Elles sont comptabilisées à leur coût réel d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

Les coûts d'emprunt destinés à financer l'acquisition des immobilisations ne sont pas incorporés au coût de l'actif, STORENGY ayant fait le choix de les comptabiliser en charges (application de l'article 213-9 de l'ANC).

L'application des règlements n° 2002-10 et 2004-06 du CRC sur les actifs est effective, notamment en ce qui concerne l'approche par composants et l'amortissement des immobilisations suivant leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire.

Certaines immobilisations font l'objet d'un amortissement fiscal dégressif excédant l'amortissement économique linéaire ; l'écart entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées.

Les principales durées d'utilité et d'usage sont :

Principales catégories d'immobilisations et durées d'amortissement	Valeurs brutes (€)	Durées d'utilité	Durées d'usage
Ensembles immobiliers & électroniques	4 470 715	30 ans	25 ans
Terrains bâtis	2 752 320	Infini	Infini
Véhicules, engins et remorques	1 257 796	10 ans	10 ans
Mobilier et matériels	386 581	10 ans	10 ans
Outillage divers	149 610	10 ans	10 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### Titres de participation :

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Figurent dans ce compte les titres détenus par STORENGY en France dans STORENGY FRANCE et Société Géothermale de Val d'Europe et à l'international dans STORENGY Deutschland Infrastructures, STORENGY UK et trois sociétés mexicaines Geotérmica Cerro Pinto, Geotérmica Derrumbabas et Geotérmica Sanganguey.

#### **STOCKS DE MATIERES ET MATERIELS D'EXPLOITATION**

Les matières et matériels d'exploitation inscrits en stocks sont valorisés au coût d'achat.  
Les sorties sont valorisées mensuellement selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré (CMUP).

Une dépréciation des articles en stock est constatée sur la base de la fréquence d'utilisation des matériels. La méthode de calcul de la dépréciation sur les stocks et en-cours appliquée par STORENGY SAS est fondée sur les taux de rotation des articles en stock. Des taux de rotation en « entrée » et en « sortie » sont calculés pour l'ensemble des articles en stock. La moyenne des taux d'entrée et la moyenne des taux de sortie constituent les taux de rotation limites en-deçà desquels une dépréciation annuelle, tenant compte de la durée d'obsolescence des articles, est appliquée.

#### **CREANCES D'EXPLOITATION**

Les créances clients regroupent toutes les créances liées aux prestations et les créances rattachées au cycle d'exploitation. Elles comprennent également les factures à établir. Une dépréciation est éventuellement constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

#### **AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES**

Dans le poste « autres créances » et « autres dettes » figurent notamment le compte courant financier avec ENGIE Finance dans le cadre de la convention de trésorerie et le compte courant d'intégration fiscale avec ENGIE SA.

#### **CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES**

Les éventuelles dettes libellées en devises sont converties au cours du 31 décembre 2018. Les écarts de conversion en résultant figurent respectivement à l'actif et au passif du bilan selon qu'il s'agisse de pertes ou de profits potentiels de change, une perte latente entraînant la constatation d'une provision pour risques.

#### **CAPITAUX PROPRES**

Le capital social est de 2 733 171 879 euros constitué de 381 727 916 actions d'une valeur nominale de 7,16 euros.

#### **PROVISIONS REGLEMENTEES**

Les provisions réglementées sont constituées de l'amortissement dérogatoire constaté chaque fois que les durées d'utilité (retenues en comptabilité pour l'amortissement des immobilisations corporelles) sont différentes des durées d'usage (admissibles fiscalement) ou que le mode d'amortissement est différent.

#### **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques

futurs sans contrepartie dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

## **ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL DE STORENGY.**

### **Régime spécial des Industries Electriques et Gazières :**

STORENGY relève principalement du régime spécial Invalidité, Vieillesse et Décès des Industries Électriques et Gazières présenté en Note 13.

### **Méthode de comptabilisation :**

Storengy inscrit à son passif sous forme de provisions les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Le montant des indemnités de départ à la retraite est déterminé au prorata des droits acquis en fin d'exercice par l'ensemble des agents statutaires. Sa couverture s'effectue par voie d'externalisation vers des fonds assurantiels.

Les autres engagements ne sont pas provisionnés au passif du bilan, ils sont mentionnés en engagements hors bilan (cf. Note 13).

### **Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles :**

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des « unités de crédit projetées ». La valeur actualisée des obligations de Storengy SAS est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

## **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services reposant sur l'expertise et le savoir-faire des équipes de STORENGY dans le domaine du stockage souterrain de gaz naturel, des gaz renouvelables et de la géothermie.

## **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable.



#### **CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI**

L'article 66 de la loi de finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Il est comptabilisé en réduction de la charge d'impôt, au crédit du compte d'impôt sur les bénéfices.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Afin d'accélérer son développement dans le domaine des gaz renouvelables, STORENGY SAS a procédé à l'acquisition de 50% de la société française ENGIE BIOGAZ le 21 janvier 2019, et 19% de la société allemande ELECTROCHAEA le 19 février 2019. Le 26 février, ENGIE BIOGAZ a signé un accord pour l'acquisition d'une société spécialisée dans le biogaz, Vol-V Biomasse. La finalisation de cette transaction est prévue pour 2019.

En date du 25 février 2019, ENGIE SA a acquis auprès de GDF International 1 action de STORENGY SAS, devenant ainsi l'associé unique de la société.

## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous.

#### Note 1 - Immobilisations brutes = 2 668 582 503 euros

Actif Immobilisé	Au 31/12/2017	Apport & Transfert	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>7 290 337</b>	<b>709 802</b>	<b>-121 035</b>	<b>7 879 104</b>
Concessions, brevets, droits similaires	0	3 842 573	121 035	0	3 963 609
Fonds commercial	0	2 579 754	0	0	2 579 754
Immobilisations incorporelles en-cours	0	868 010	588 767	-121 035	1 335 741
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>8 145 926</b>	<b>2 741 522</b>	<b>-271 586</b>	<b>10 615 861</b>
Terrains & Agencements	0	2 752 320	0	0	2 752 320
Constructions	0	4 253 125	182 632	0	4 435 757
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0	64 029	94 663	0	158 692
Autres immobilisations corporelles	0	952 935	723 027	0	1 675 962
Immobilisations en-cours	0	123 517	1 741 200	-271 586	1 593 131
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>2 650 087 538</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 650 087 538</b>
Titres de participation	0	2 650 087 538	0	0	2 650 087 538
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>2 665 523 801</b>	<b>3 451 324</b>	<b>-392 622</b>	<b>2 668 582 503</b>

Les mouvements constatés en 2018 sur les immobilisations brutes, corporelles, incorporelles et financières, sont pour l'essentiel liés aux opérations d'apport et de cessions réalisées cette année (cf. paragraphes « Comparabilité des exercices » et « Evénements significatifs de l'exercice ») :

- Les immobilisations incorporelles (logiciels, licences informatiques, fonds commercial) proviennent de l'opération de cession de fonds de commerce de STORENGY France à STORENGY SAS,
- Les immobilisations corporelles sont principalement constituées du terrain et du bâtiment du Groupement d'Interventions sur Puits situé à Beynes (78), racheté à Storengy France.
- Les immobilisations financières sont constituées des titres détenus par STORENGY SAS dans les sociétés suivantes :
  - STORENGY France par apport en nature le 23 juillet 2018 des 180 597 727 titres qui étaient détenus par ENGIE SA sur un total de 180 597 733 titres (soit 99,99%) pour une valeur de 2 387 999 921 euros.
  - STORENGY DEUTSCHLAND INFRASTRUCTURES par protocole d'investissement en date du 27 juillet 2018, soit 12 000 000 titres (100%) pour une valeur de 1 euro.
  - STORENGY UK par protocole d'investissement en date du 31 juillet 2018, soit 232 115 559 titres (100%) pour une valeur de 262 000 000 euros.
  - GEOTERMICA CERRO PINTO par protocole d'investissement en date du 31 juillet 2018, soit 25 000 titres (50%) pour une valeur de 1 129 euros.
  - GEOTERMICA DERRUMBABAS par protocole d'investissement en date du 31 juillet 2018, soit 25 000 titres (50%) pour une valeur de 35 129 euros, puis par augmentation de capital le 22 octobre 2018 à hauteur de 48 379 euros.
  - GEOTERMICA SANGANGUEY par protocole d'investissement en date du 31 juillet 2018, soit 25 000 titres (50%) pour une valeur de 1 129 euros.
  - La Société Géothermale de Val d'Europe par protocole d'investissement en date du 28 septembre 2018, soit 185 titres sur 3 700 titres (5%) pour une valeur de 1 850 euros.

**Note 2 - Amortissements et dépréciations d'actif = 353 016 euros**

Amortissements et Dépréciations	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>255 581</b>	<b>0</b>	<b>255 581</b>
Concessions, brevets, droits similaires	0	255 581	0	255 581
Fonds de commerce	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en-cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>97 436</b>	<b>0</b>	<b>97 436</b>
Terrains & Agencements	0	0	0	0
Constructions	0	36 151	0	36 151
Installations techniques, matériel et outillages industriels	0	3 529	0	3 529
Autres immobilisations corporelles	0	57 755	0	57 755
Immobilisation en-cours	0	0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres de participations	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>353 016</b>	<b>0</b>	<b>353 016</b>

**Note 3 - Dépréciations**

Néant.

**Note 4 - Stocks = 6 938 454 euros**

Stocks	2 017	Transfert Storengy France	Augmentation	Diminution	2 018
Matières et matériel d'exploitation	0	7 304 821	146 790	-513 157	6 938 454
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>7 304 821</b>	<b>146 790</b>	<b>-513 157</b>	<b>6 938 454</b>

Le stock est constitué du matériel utilisé par le Groupement d'Intervention sur les Puits et racheté à STORENGY France le 23 octobre 2018.

**Note 5 - Crédit-bail**

Non significatif.

**Note 6 - Etat des créances = 79 936 260 euros**

Etat des Créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0
<b>Actif circulant &amp; charges constatées d'avance</b>	<b>79 934 948</b>	<b>79 934 948</b>	<b>0</b>
Clients et comptes rattachés	17 871 235	17 871 235	0
Personnel	32 241	32 241	0
Organismes sociaux	1 857	1 857	0
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	2 081 462	2 081 462	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	59 871 522	59 871 522	0
Créances IS	76 503	76 503	0
Autres	127	127	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
<b>Avances et acomptes versés s/ commandes</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>79 936 260</b>	<b>79 936 260</b>	<b>0</b>

Les créances sont essentiellement constituées du compte courant financier avec ENGIE Finance SA dans le cadre de la convention de trésorerie pour 59 871 522 euros et de créances clients pour 17 871 235 euros, liées aux contrats de prestations de services.

**Note 7 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 900 272 euros**

Produits à Recevoir	2018	2017
Clients et comptes rattachés	1 898 960	0
Autres créances	1 312	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 900 272</b>	<b>0</b>

**Note 8 – Charges constatées d'avance**

Néant.

## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Note 9 - Capital social** = 2 733 171 879 euros

		Nombre	Valeur nominale	Capital social
<b>Titres en début d'exercice</b>		<b>4 000</b>	<b>10,00</b>	<b>40 000</b>
Mouvements de titres	Augmentation de capital du 15/06/2018	20 000	10,00	200 000
	Réduction de capital du 15/06/18		-2,84	-68 160
	Augmentation de capital du 23/07/2018	333 519 541	7,16	2 387 999 914
	Augmentation de capital du 20/09/2018	48 184 375	7,16	345 000 125
<b>Titres en fin d'exercice</b>		<b>381 727 916</b>	<b>7,16</b>	<b>2 733 171 879</b>

Le capital est principalement issu des opérations suivantes :

- L'augmentation de capital du 15 juin 2018 portant le capital de 40 000 euros à 240 000 euros par l'émission de 20 000 actions de 10 euros chacune, puis réduction du capital de 65 156 euros motivée par des pertes (réduction de la valeur nominale). A l'issue de cette opération le capital représentait 171 840 euros pour 24 000 actions de 7,16 euros chacune.
- L'augmentation de capital du 23 juillet 2018 de 2 387 999 914 euros par l'émission de 333 519 541 actions de 7,16 euros chacune, en rémunération de l'apport des titres de STORENGY France par ENGIE SA.
- L'augmentation de capital du 20 septembre 2018 de 345 000 125 euros par l'émission de 48 184 375 actions de 7,16 euros chacune, visant à financer l'acquisition des filiales ainsi que l'exploitation de la société.

**Note 10 - Provisions** = 3 841 401 euros

Nature des Provisions	Au 31/12/2017	Dotations	Transfert Storengy France	Reprises		Au 31/12/2018
				Utilisées	Sans objet	
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>464</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>464</b>
Amortissements dérogatoires	0	464	0	0	0	464
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>674 142</b>	<b>3 197 161</b>	<b>-30 366</b>	<b>0</b>	<b>3 840 937</b>
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0
Provision pour risques sur participation	0	0	0	0	0	0
Provisions relatives au personnel	0	674 142	3 197 161	-30 366	0	3 840 937
Provisions pour restructuration	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges diverses	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>674 606</b>	<b>3 197 161</b>	<b>-30 366</b>	<b>0</b>	<b>3 841 401</b>

Les provisions relatives au personnel sont principalement constituées des provisions pour avantages long terme (accident du travail, invalidité), indemnités pour congés exceptionnels et médailles du travail transférés de STORENGY France à STORENGY SAS lors de la cession du fonds de commerce et du transfert des effectifs.



**Note 11 – Echancier des dettes = 25 260 539 euros**

Etat des Dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Etablissements de crédit</b>	<b>12 803</b>	<b>12 803</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Découverts, concours bancaires	12 803	12 803	0	0
<b>Dettes financières diverses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers	0	0	0	0
Associés comptes courants	0	0	0	0
<b>Fournisseurs</b>	<b>12 548 188</b>	<b>12 548 188</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 703 281	11 703 281	0	0
Dettes fournisseurs d'immobilisations	844 907	844 907	0	0
<b>Dettes fiscales &amp; sociales</b>	<b>12 698 474</b>	<b>12 698 474</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Personnel, organismes sociaux	7 726 413	7 726 413	0	0
Etat, impôt sur les bénéfices	0	0	0	0
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	2 536 380	2 536 380	0	0
Quotas d'émission CO2 à restituer à l'Etat	0	0	0	0
Autres	2 435 681	2 435 681	0	0
<b>Autres dettes</b>	<b>1 075</b>	<b>1 075</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres	1 075	1 075	0	0
<b>Avances et acomptes reçus s/ commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 260 539</b>	<b>25 260 539</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il n'y a pas d'emprunt auprès d'établissements de crédit ou auprès du Groupe ENGIE au 31 décembre 2018.

**Note 12 - Charges à payer par postes du bilan = 18 492 007 euros**

Charges à Payer	2018	2017
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit et du Groupe ENGIE	0	0
Emprunts & dettes financières diverses	0	0
Fournisseurs	11 641 291	3 004
Dettes fiscales & sociales	6 850 717	0
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18 492 007</b>	<b>3 004</b>

**Note 13 – Engagements de retraite et autres engagements envers le personnel de STORENGY**

Détail des Engagements Sociaux	2018
Retraites	10 976 296
Départs Volontaires des Entreprises	
<b>Retraites + DVE</b>	<b>10 976 296</b>
Indemnité de fin de carrière / Indemnité de mise à la retraite	1 904 666
Secours immédiat	2 038 631
Indemnité compensatrice des frais d'étude	46 365
Avantage en nature	22 751 156
Compte Epargne Jours retraite	152 921
Indemnité congés exceptionnels	492 037
<b>Total Avantages Post Emploi</b>	<b>27 385 776</b>
Rentes Accidents du travail / Maladies professionnelles et aide amiante	2 017 942
Incapacité (hors incapacité suite à incapacité temporaire)	612 777
Incapacité temporaire (long. Maladies)	38 725
Incapacité suite incapacité temporaire	380 893
Médailles	298 563
<b>Total Avantages Long Terme</b>	<b>3 348 900</b>
<b>Total Engagements Bruts</b>	<b>41 710 972</b>
Dont :	
- Provisonnés (*) (cf. Note 10)	3 840 937
- Couverts par des contrats d'assurance (valeur de marché)	10 656 144

**Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles ont été déterminées en relation avec des actuaires indépendants. Les taux pondérés des principales hypothèses actuarielles sont présentés ci-après :

	Retraites		Autres avantages postérieurs à l'emploi		Avantages à long terme		Total des engagements	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Taux d'actualisation	2,24%	2,26%	2,07%	2,03%	1,75%	1,68%	2,10%	2,09%
Taux d'inflation	1,83%	1,81%	1,82%	1,81%	1,82%	1,79%	1,83%	1,81%
Durée résiduelle de service	19,7 ans	19,7 ans	19,7 ans	19,7 ans	12,0 ans	12,5 ans	21,4 ans	21,3 ans

**A – PENSIONS DU REGIME DES IEG**

Les personnels salariés et retraités des IEG sont, depuis le 1er janvier 2005, affiliés de plein droit à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières (CNIEG). La CNIEG est un organisme de sécurité sociale de droit privé placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de la Sécurité sociale, et du Budget. Les conditions de détermination de droits à la retraite, fixées par le statut national du personnel (décret du 22 juin 1946), relèvent des pouvoirs publics. Les entreprises n'ont pas, juridiquement, la possibilité d'en modifier les termes.

Les droits spécifiques passés (droits au 31 décembre 2004) des activités non régulées sont financées par les entreprises des IEG dans les proportions définies par le décret n° 2005-322 du 5 avril 2005.

Les droits spécifiques du régime constitués depuis le 1er janvier 2005 sont intégralement financés par les entreprises des IEG proportionnellement à leur poids respectif en termes de masse salariale au sein de la branche des IEG.

### **1. Les obligations financières de STORENGY**

En application de la loi du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, à compter du 1er janvier 2005, les obligations financières de STORENGY sont les suivantes :

- verser à la CNIEG sa quote-part des cotisations dues aux régimes de retraites de droit commun, cotisations que la CNIEG reverse à la CNAV, l'AGIRC et l'ARRCO ;
- verser à la CNIEG sa contribution au financement des prestations servies excédant les droits relevant des régimes de droit commun et non financées par la contribution tarifaire ;
- verser à la CNIEG sa quote-part des contributions exceptionnelles, forfaitaires et libératoires dues à la CNAV, à l'AGIRC et à l'ARRCO et non financées par la CTA ;
- verser à la CNIEG sa quote-part des dépenses de gestion administrative de cette dernière ainsi que des charges de compensation avec les autres régimes légaux de retraite et des prestations relatives aux risques invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

La revalorisation des pensions et des rentes d'invalidité est calculée, depuis le 1er janvier 2009, sur la base de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

### **2. Mode de calcul des engagements de retraite**

Les engagements de STORENGY sont déterminés selon une méthode actuarielle conformément au mode de calcul des engagements présenté dans la recommandation de l'ANC du 7 novembre 2013 (2013-02). Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :

- les salaires de fin de carrière : leur évaluation intègre l'ancienneté des agents, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
- les âges de départ à la retraite, déterminés le cas échéant en fonction de critères caractéristiques des agents des IEG (service actif, nombre d'enfants pour les femmes) ;
- l'évolution des effectifs de retraités, dont l'estimation repose sur la table de survie prospective établie par l'INSEE et, le cas échéant, sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des agents des IEG ;
- les reversions de pensions, dont l'évaluation associe la probabilité de survie de l'agent et de son conjoint, et le taux de matrimonialité relevé sur la population des agents des IEG.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- ils sont évalués sur la base des droits validés à la date du calcul, tant auprès du régime des IEG que des régimes de droit commun ;
- ils sont déterminés pour l'ensemble des agents, actifs et retraités, relevant du régime des IEG ou s'agissant des régimes ex Suez pour l'ensemble des salariés et retraités bénéficiaires de ces régimes ;
- les écarts actuariels sont immédiatement pris en compte.

Au 31 décembre 2018, les engagements au titre des retraites sont évalués à 10 976 296 euros et sont couverts à hauteur de 9 521 910 euros soit 87% par des contrats d'assurance.

## **B - LES AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL**

En complément des retraites, d'autres avantages sont donnés aux actifs et aux inactifs des IEG :

- Avantages postérieurs à l'emploi :
  - l'avantage en nature énergie,
  - les indemnités de fin de carrière,
  - les congés exceptionnels de fin de carrière,
  - le régime des capitaux décès,
  - le régime aide aux frais d'études.
- Avantages à long terme :
  - les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles,
  - les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité,
  - les médailles du travail,
  - l'aide bénévole amiante.

La méthode retenue pour évaluer les engagements est celle des « unités de crédits projetés ».

Les principaux engagements sont décrits ci-après.

### **1. L'avantage en nature énergie**

L'article 28 du statut national du personnel des IEG prévoit que l'ensemble des agents (actifs et inactifs) bénéficie d'un régime d'avantage en nature énergie. Cet avantage recouvre la fourniture de gaz et d'électricité à tarif préférentiel.

L'engagement relatif à la fourniture de gaz aux agents d'ENGIE SA et d'EDF correspond à la valeur actuelle probable des kWh à fournir aux agents ou à leurs ayants droit pendant la phase de retraite, valorisée sur la base du coût de revient unitaire. À cet élément s'ajoute la valeur probable du prix de l'accord d'échange d'énergie avec EDF.

Au 31 décembre 2018, les engagements au titre de l'avantage énergie pour STORENGY sont évalués à 22 751 156 euros.

### **2. Les indemnités de fin de carrière**

Depuis le 1er juillet 2008, les agents (ou leurs ayants droit en cas de décès pendant la phase d'activité de l'agent) perçoivent, lors de leur départ en retraite, une indemnité de fin de carrière progressive en fonction de leur ancienneté dans les IEG.

Au 31 décembre 2018, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont évalués à 1 904 666 euros et sont couverts à hauteur de 1 134 234 euros soit 60% par des contrats d'assurance.

### **3. Les rentes accidents du travail et de maladies professionnelles**

Comme les salariés relevant du régime général, les salariés des IEG bénéficient de garanties permettant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les prestations couvrent l'ensemble des salariés et des ayants-droit d'un salarié décédé suite à un accident du travail, à un accident de trajet ou à une maladie professionnelle.

Le montant de l'engagement correspond à la valeur actuelle probable des prestations que percevront les bénéficiaires actuels compte tenu des éventuelles réversions.



Au 31 décembre 2018, les engagements au titre des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles sont évalués à 2 017 942 euros.

### **C - PROVISIONS**

STORENGY provisionne à la clôture de l'exercice les rentes accidents du travail et maladies professionnelle, les rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité en cours de service et les prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Les provisions pour avantages au personnel s'établissent à 3 840 937 euros au 31 décembre 2018 détaillées comme suit :

Engagements correspondants à....	2018
<b>Des droits déjà ouverts</b>	
Accidents du travail et maladies professionnelles (y compris amiante)	2 017 942
Pensions d'invalidité	
▪ Incapacité temporaire	38 725
▪ Invalidité (hors invalidité suite à incapacité temporaire)	612 777
▪ Invalidité (suite à incapacité temporaire)	380 893
<b>Des prestations dues pendant la période d'activité des salariés</b>	
Congés exceptionnels de fin de carrière	492 037
Médailles du travail	298 563
<b>TOTAL</b>	<b>3 840 937</b>

### **D - CONTRATS D'ASSURANCE**

Les engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière de STORENGY sont couverts par des contrats d'assurance dont la gestion des fonds a été confiée à des sociétés de gestion d'actifs.

Des versements ont été effectués en 2018 sur ces fonds assurantiels pour un montant de 306 000 euros en couverture des droits spécifiques retraites validés au cours de l'exercice.

Des indemnisations ont été versées par le fonds sur 2018 pour un montant de 196 000 euros.

En euros	2018
<b>Primes Externalisation</b>	
IFC	26 000
Retraite	280 000
<b>Total</b>	<b>306 000</b>

En euros	2018
<b>Indemnisation du Fonds</b>	
IFC	0
Retraite	196 000
<b>Total</b>	<b>196 000</b>

La juste valeur de ces contrats au 31 décembre 2018 est de 10 656 144 euros dont 9 521 910 euros concernent les retraites et 1 134 234 euros concernent les IFC.

**E – REGIME DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE A COTISATIONS DEFINIES**

Les salariés relevant du régime des IEG bénéficient par ailleurs, d'un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies mis en place en 2009. Les cotisations patronales versées à ce titre s'élèvent à 60 691 euros en 2018.

## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

**Note 14 – Ventilation du chiffre d'affaires = 15 012 070 euros**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du Chiffre d'Affaires (montant HT)	2018	2017
Production vendue de biens	0	0
Prestations expertise et service	13 569 752	0
Prestations interfaces techniques	0	0
Accès des tiers aux stockages	0	0
Prestations de stockage et d'équilibrage	0	0
Autres prestations de services	1 271 276	0
Autres recettes	171 041	0
RRR accordés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15 012 070</b>	<b>0</b>

Le chiffre d'affaires est composé de prestations d'expertise, de support technique et opérationnel et de recherche et développement notamment dans le domaine du stockage souterrain. Il a été réalisé pour l'essentiel en France (96%), à l'exception du chiffre d'affaires réalisé en Italie, en Allemagne, au UK et en Lettonie dans le cadre de prestations d'expertise.

**Note 15 – Autres achats et charges externes = 8 678 327 euros**

Autres achats et charges externes	2018	2017
Achats non stockés de matière et fournitures	59 919	0
Frais accessoires incorporés aux achats	0	0
RRRO sur achats	0	0
Sous-traitance générale	0	0
Redevances de crédit-bail	0	0
Locations	584 337	0
Charges locatives	12 543	0
Entretien et réparations	48 898	0
Primes d'assurance	306 266	0
Etudes et recherches	2 580 087	0
Services extérieurs divers	3 688	0
Personnel extérieur à l'entreprise	264 471	0
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	337 128	2 400
Publicité, publications, relations publiques	361 421	566
Transports de biens et transports collectifs du perso	8 367	0
Déplacements, missions et réceptions	151 250	0
Frais postaux et de télécommunications	5 624	0
Services bancaires et assimilés	9 657	38
Autres services extérieurs divers	3 944 668	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 678 327</b>	<b>3 004</b>

Les achats et charges externes sont principalement constitués de frais d'études et de recherche et d'achats de prestations externes pour délivrer les prestations d'expertise industrielle.

**Note 16 – Charges de personnel = 5 095 263 euros**

Les effectifs statutaires et non statutaires au 31 décembre 2018 s'établissent à 192 salariés.

<i>En nombre de salariés</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cadres	130	0
Maitrises	62	0
Exécutions	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>192</b>	<b>0</b>

L'effectif moyen annuel est de 189 salariés sur le quatrième trimestre de 2018.

Le poste charges de personnel se décompose de la manière suivante :

<i>En euros</i>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Salaires et traitements	3 522 478	0
Charges sociales	1 417 404	0
Intéressement	0	0
Abondement	0	0
Autres charges	155 381	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 095 263</b>	<b>0</b>

**Note 17 – Dotations et reprises sur amortissements et provisions d'exploitation, Transfert de charges**

<b>Dotations et reprises d'amortissements</b>	<b>2018</b>
Dotation aux amortissements linéaires	(353 016)
Dotation aux amortissements dégressifs	
Reprise sur amortissements	
<b>TOTAL</b>	<b>(353 016)</b>

<b>Dotations et reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>2018</b>
Provisions relatives au personnel ( <i>dotations</i> )	(3 871 303)
Provisions relatives au personnel ( <i>reprises</i> )	30 366
Provisions pour litiges ( <i>dotations</i> )	0
Provisions pour litiges ( <i>reprises</i> )	0
Provisions pour dépréciation des stocks ( <i>dotations</i> )	0
Provisions pour dépréciation des créances clients ( <i>dotations</i> )	0
Provisions pour effort construction ( <i>dotations</i> )	
Provisions pour effort construction ( <i>reprises</i> )	0
<b>TOTAL</b>	<b>(3 840 937)</b>



Transferts de charges	2018
Transferts de charges	49 313
<b>TOTAL</b>	<b>49 313</b>

**Note 18 – Résultat financier = - 165 467 euros**

	Charges 2018	Produits 2018	Net 2018	Net 2017
Revenus des titres de participation (1)		0	0	0
Intérêts, charges et produits assimilés (2)	(164 504)	463	(164 041)	0
Arrondis de conversion	0		0	0
Résultat de change	(2 101)	674	(1 426)	0
Autres produits financiers (3)		0	0	0
Dotations et reprises de provisions à caractère financier (4)		0	0	0
Abandons de créances immobilisées (5)			0	0
<b>TOTAL</b>	<b>(166 605)</b>	<b>1 138</b>	<b>(165 467)</b>	<b>0</b>

Les intérêts correspondent aux charges payées lors de la situation transitoire de découvert précédant les augmentations de capital qui ont permis de financer l'acquisition des filiales.

**Note 19 – Formation du Résultat Exceptionnel = - 464 euros**

	Charges 2018	Produits 2018	Net 2018	Net 2017
Sorties et cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	0
Cessions d'immobilisations financières	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	(464)	0	(464)	0
Autres dotations et reprises exceptionnelles	0	0	0	0
Provisions pour risques sur participations			0	0
Dépréciation des Titres de Participation			0	0
Provisions pour restructuration	0		0	
Autres	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>(464)</b>	<b>0</b>	<b>(464)</b>	<b>0</b>

Le résultat exceptionnel est formé exclusivement des amortissements dérogatoires sur certaines immobilisations.

**Note 20 – Impôt sur les bénéfices = crédit d'impôt de 61 266 euros**

Niveau de Résultat	Avant impôt	Réintégrations/Déductions	Impôt théorique	Impôt comptabilisé
Résultat d'exploitation	(7 030 319)	872 930	2 052 463	
Résultat financier	(165 467)	0	55 156	
Résultat exceptionnel	(464)	0	155	
Résultat des sociétés fiscalement transparentes		0	0	
Réserve spéciale de participation		0	0	
Crédits d'impôts				(61 266)
Impôt sur les sociétés		0		0
<b>TOTAL</b>	<b>(7 196 251)</b>	<b>872 930</b>	<b>2 107 774</b>	<b>(61 266)</b>

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2018 s'élève à 33,33%.

Le crédit d'impôt de 61 266 euros se décompose en 60 219 euros de crédit impôts recherche (CIR) et 1 045 euros de crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

Les réintégrations et déductions effectuées sur l'imprimé 2058A de la liasse fiscale concernent des provisions et dépréciations non déductibles (congés exceptionnels et incapacités temporaires ou totales).

#### **Note 21 – Régime de l'intégration fiscale**

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été souscrite entre ENGIE et STORENGY à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La convention est applicable à partir de cette date à tous les exercices d'appartenance au Groupe. L'intégration fiscale n'engendre pas d'écart entre la charge d'impôt figurant dans les comptes de l'entreprise et la dette afférente.

#### **Note 22 – Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	2018	2017
Résultat net de l'exercice	(7 134 985)	(3 004)
Impôts sur les bénéfices	(61 266)	0
<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>(7 196 251)</b>	<b>(3 004)</b>
Variation des prov. Réglementées	464	0
<b>Résultat hors impôts et dérogatoire</b>	<b>(7 195 787)</b>	<b>(3 004)</b>

#### **Note 23 – Trésorerie**

	2018	2017
Disponibilités	54 704	40 000
Solde créditeur de banque et concours	(12 803)	0
<b>Trésorerie courante</b>	<b>41 901</b>	<b>40 000</b>

#### **Note 24 – Engagements hors bilan**

	Engagements donnés	Engagements reçus
Engagements d'achat de gaz		
Engagements de vente de gaz		
Engagements d'investissements	84 699	
Engagements sur commandes d'exploitation		
Engagements de crédit bail		
Engagements sur garanties/cautions		
Engagements sur opérations financière		
Autres engagements		
Engagements quotas d'émission de GES alloués		

Les engagements donnés correspondent à des commandes d'investissement non encore réceptionnées (outillages, véhicules).

**Note 25 – Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes inscrit au compte de résultat n'est pas fourni en annexe dans la mesure où les annexes consolidées du groupe ENGIE mentionnent cette information.

**Note 26 – Identité de la société mère consolidante**

ENGIE SA est la société mère consolidant les comptes de STORENGY.

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ENGIE 1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92 400 COURBEVOIE	SA	2 435 285 011	100%

### TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par Storengy	Cautions et avals donnés par Storengy	C.A. H.T. du dernier exercice écoulé (2018)	Résultat du dernier exercice écoulé (2018)	Dividendes encaissés par Storengy dans l'exercice
<b>A – Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
STORENGY France SA (en euros)	344 941 670	12 032 937	99,99%	2 387 999 921	2 387 999 921	0	0	781 241 759	23 241 805	0
STORENGY UK (en GBP)	139 269	34 999	100%	262 000 000 (en euros)	262 000 000 (en euros)	0	0	233 915 094	7 428 870	0
STORENGY DEUTSHLAND INFRASTRUCTURES (en euros)	12 000 000	66 600 000	100%	1	1	0	0	1 940 000	11 900 000	0
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
GEOTERMICA CERRO PINTO (en MXN)	50 000	0	50%	1 129 (en euros)	1 129 (en euros)	0	0	0	1 508	0
GEOTERMICA DERRUMBABAS (en MXN)	3 796 043	0	50%	35 129 (en euros)	35 129 (en euros)	0	0	0	4 620	0
GEOTERMICA SANGANGUEY (en MXN)	50 000	0	50%	1 129 (en euros)	1 129 (en euros)	0	0	0	1 508	0
<b>B – Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

2017

## Bilan

Présenté en euros

ACTIF	Exercice clos le			Exercice précédent
	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2016
		(12 mois)		(12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, droits similaires	49 475 349	35 126 810	14 348 539	14 632 922
Autres immobilisations incorporelles	16 792 283		16 792 283	11 664 334
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	22 350 529	8 301 190	14 049 339	14 583 107
Constructions	208 266 372	63 616 621	144 649 750	136 551 977
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 140 518 237	2 285 938 478	1 854 579 759	1 865 344 720
Autres immobilisations corporelles	20 777 406	16 696 318	4 081 088	4 736 236
Immobilisations en cours	370 371 864	6 690 985	363 680 879	373 506 830
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations	1 418 357 682	1 262 989 000	155 368 682	193 199 250
Créances rattachées à des participations	25 000		25 000	25 000
Prêts	507 673	5 425	502 247	635 902
Autres immobilisations financières	1 489 338		1 489 338	2 603 188
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 248 931 733</b>	<b>3 679 364 828</b>	<b>2 569 566 905</b>	<b>2 617 483 467</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements	232 390 178	9 412 998	222 977 181	221 709 550
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	29 297		29 297	71 437
Clients et comptes rattachés	155 407 082		155 407 082	117 909 586
Autres créances				
- Personnel	51 425		51 425	149 620
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 790 228		16 790 228	14 921 280
- Etat, autres créances	10 360 429		10 360 429	10 800 691
- Autres	378 986 773		378 986 773	318 551 291
Disponibilités	399 029		399 029	593 542
Charges constatées d'avance	502 161		502 161	1 305 847
<b>TOTAL (II)</b>	<b>794 916 601</b>	<b>9 412 998</b>	<b>785 503 604</b>	<b>686 012 843</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 043 848 335</b>	<b>3 688 777 826</b>	<b>3 355 070 509</b>	<b>3 303 496 310</b>

## Bilan

Présenté en euros

PASSIF	Exercice clos le	Exercice précédent
	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)
<b>Capitaux Propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 043 977 330 Euros)	344 941 670	344 941 670
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Réserve légale	9 489 256	5 156 327
Réserves réglementées		
Report à nouveau	1 504 117	2 253 407
Résultat de l'exercice	19 099 337	86 658 597
Subventions d'investissement	10 792 781	11 853 262
Provisions réglementées	1 221 708 036	1 190 415 966
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 607 535 198</b>	<b>1 641 279 229</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	11 683 000	36 387 009
Provisions pour charges	15 417 980	14 292 566
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 100 980</b>	<b>50 679 575</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	274 811	553 219
Emprunts et dettes financières diverses		
. Emprunts divers	1 367 393 760	1 369 777 089
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 255	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 875 807	123 806 373
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	19 427 787	18 890 288
. Organismes sociaux	12 586 830	12 150 192
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 632 256	10 875 902
. Autres impôts, taxes et assimilés	31 076 137	53 777 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 919 335	21 475 546
Autres dettes	9 235 354	231 037
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 720 434 331</b>	<b>1 611 537 506</b>
Ecart de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL PASSIF (I à IV)</b>	<b>3 355 070 509</b>	<b>3 303 496 310</b>



## Compte de résultat

Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Accès des tiers aux Stockages	361 531 766		361 531 766	472 095 036
Autres prestations liées aux Stockages	378 045 039		378 045 039	383 548 704
Autres recettes	27 834 272		27 834 272	26 911 194
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>767 411 077</b>		<b>767 411 077</b>	<b>882 554 934</b>
Production stockée				
Production immobilisée			12 564 079	11 468 428
Subventions d'exploitation reçues				2 083
Reprises sur amort et prov, transfert de charges			33 104 800	480 074
Autres produits			742 246	2 514 049
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>813 822 201</b>	<b>897 019 568</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements			315 737 921	298 394 587
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			3 132 370	35 245 724
Autres achats et charges externes (1)			140 005 614	149 977 365
Impôts, taxes et versements assimilés			32 054 362	34 515 390
Salaires et traitements			50 246 054	48 456 324
Charges sociales			24 659 809	26 359 813
Dotations aux amortissements sur immobilisations			96 088 607	92 735 378
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 814 019	12 806 426
Autres charges			13 043 940	7 740 370
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>678 782 695</b>	<b>706 231 375</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>135 039 506</b>	<b>190 788 193</b>
Produits financiers de participations			10 620 059	10 957 249
Produits des autres valeurs mobilières et créances			14 913	20 964
Autres intérêts et produits assimilés			673 697	851 692
Reprises sur provisions et transferts de charges			777	
Différences positives de change			225 616	61 817
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>11 535 062</b>	<b>11 891 722</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				499
Intérêts et charges assimilés			27 571 917	27 746 643
Différences négatives de change			178 265	402 759
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>27 750 182</b>	<b>28 149 900</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-16 215 120</b>	<b>-16 258 178</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>118 824 386</b>	<b>174 530 015</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			7 620 280	106 949
Reprises sur provisions et transferts de charges			34 346 451	29 001 194
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>41 966 732</b>	<b>29 108 143</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			14 257 826	1 325 148
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			108 138 044	70 637 292
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>122 395 870</b>	<b>71 962 440</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-80 429 139</b>	<b>-42 854 297</b>
Participation des salariés			1 458 307	3 733 885
Impôts sur les bénéfices			17 837 603	41 283 236
<b>Total des Produits</b>			<b>867 323 994</b>	<b>938 019 433</b>
<b>Total des Charges</b>			<b>848 224 657</b>	<b>851 360 836</b>
<b>RESULTAT NET</b>			<b>19 099 337</b>	<b>86 658 597</b>
(1) Dont Crédit-bail mobilier				

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 355 070 509 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 19 099 337 euros.

Note : les montants sont présentés en euros sauf précision contraire. Les arrondis peuvent dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### GENERALITES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

### UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation des états financiers conduit STORENGY à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment pour les dépréciations sur titres, les provisions pour risques et charges et les engagements hors bilan liés aux avantages du personnel. Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

### CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 344 941 670,03 euros constitué de 180 597 733 actions d'une valeur nominale de 1,91 euros.

### PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de l'amortissement dérogatoire constaté chaque fois que les durées d'utilité (retenues en comptabilité pour l'amortissement des immobilisations corporelles) sont différentes des durées d'usage (admises fiscalement) ou que le mode d'amortissement est différent.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées (i) de la valeur d'achat ou de production des logiciels et (ii) d'un droit d'usufruit. Ils sont amortis sur leur durée d'usage.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des projets, notamment informatiques.

Principales catégories d'immobilisations et durées d'amortissement	Valeurs brutes	Durées d'utilité	Durées d'usage
Application informatique	42 213 384	5 ans	5 ans
Droit incorporel	7 261 965	Durée du droit	Durée du droit

Les frais de recherche et de développement sont traités comme des charges de l'exercice.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées de biens propres. Elles sont comptabilisées à leur coût réel d'achat ou de production, y compris les frais accessoires.

Les coûts d'emprunt destinés à financer l'acquisition des immobilisations ne sont pas incorporés au coût de l'actif, STORENGY ayant fait le choix de les comptabiliser en charges (application de l'article 213-9 de l'ANC).

L'application des règlements n° 2002-10 et 2004-06 du CRC sur les actifs est effective, notamment en ce qui concerne l'approche par composants et l'amortissement des immobilisations suivant leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire.

Certaines immobilisations font l'objet d'un amortissement fiscal dégressif excédant l'amortissement économique linéaire ; l'écart entre l'amortissement fiscal dégressif et l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées.

Les principales durées d'utilité et d'usage sont :

Principales catégories d'immobilisations et durées d'amortissement	Valeurs brutes	Durées d'utilité	Durées d'usage
Gaz coussin (naturel, azote ou fumées)	1 420 642 326	Date estimée de fin d'exploitation (1)	25 ans
Puits (d'exploitation ou de contrôle) génie civil	306 776 124	30 ans	25 ans
Puits (d'exploitation ou de contrôle) complétion	159 697 524	30 ans	25 ans
Puits (d'exploitation ou de contrôle) infrastructure	155 903 334	50 ans	25 ans
Puits (d'exploitation ou de contrôle) tête de puits	17 836 555	30 ans	25 ans
Puits (d'exploitation ou de contrôle) armoire de commande	15 848 403	25 ans	25 ans
Réseau de collecte - Antenne	150 885 078	50 ans	25 ans
Cavité de stockage	56 821 545	50 ans	25 ans
Turbo compresseur - Entraînement	66 602 511	30 ans	25 ans
Contrôle qualité du gaz	31 519 085	20 ans	20 ans

(1) L'horizon de fin de vie du gaz est estimé à 2260.

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### Titres de participation :

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Figurent dans ce compte, les titres détenus par STORENGY dans le GIE Géométhane et dans le GIE Cansel-Bresse, ainsi que les titres détenus dans les deux filiales Société Géothermale de Val d'Europe et STORENGY International, holding qui porte les activités de stockage en Allemagne et au Royaume-Uni.

#### **Autres immobilisations financières :**

Les prêts accordés aux salariés (prêts pour accession à la propriété) et les dépôts de garantie versés constituent les autres immobilisations financières. Une dépréciation est éventuellement constituée.

#### **GAZ EN RESERVOIRS SOUTERRAINS**

Le gaz injecté dans les réservoirs souterrains comprend le gaz « utile », soutirable sans avoir de conséquences préjudiciables à l'exploitation ultérieure des réservoirs, et le gaz « coussin », indissociable des stockages souterrains et indispensable à leur fonctionnement.

##### **Gaz coussin**

Valorisé au coût moyen d'achat toutes origines confondues majoré des coûts de regazéification, de transport et d'injection, le gaz « coussin » est enregistré en immobilisation (poste « Constructions, Installations techniques, matériel et outillages industriels »). Il lui est appliqué un amortissement linéaire jusqu'à la date de fin d'exploitation du gaz estimée à 2260.

##### **Gaz utile**

Le gaz « utile » est porté en stocks. Il est valorisé au coût moyen d'achat en entrée de réseau de transport français, y compris le coût de regazéification, toutes origines confondues, auquel est ajouté le coût d'injection. Les sorties sont valorisées mensuellement selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré (CMUP).

#### **STOCKS DE MATIERES ET MATERIELS D'EXPLOITATION**

Les matières et matériels d'exploitation inscrits en stocks sont valorisés au coût d'achat. Les sorties sont valorisées mensuellement selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré (CMUP).

La méthode de calcul de la dépréciation sur les stocks et en-cours appliquée par STORENGY est fondée sur les taux de rotation des articles en stock.

Une dépréciation des articles en stock est constatée sur la base de la fréquence d'utilisation des matériels.

Des taux de rotation en « entrée » et en « sortie » sont calculés pour l'ensemble des articles en stock. La moyenne des taux d'entrée et la moyenne des taux sortie constituent les taux de rotation limites en deçà desquels une dépréciation annuelle est appliquée à hauteur de 20% de la valeur des articles.

#### **QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE**

Conformément à la publication en 2012 de l'ANC de « Propositions de comptabilisation des quotas de CO<sub>2</sub> » applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés en stock.

Les quotas alloués gratuitement sont comptabilisés pour une valeur nulle.

Les quotas acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture, si les émissions de gaz à effet de serre en quantité sont supérieures au nombre de quotas en portefeuille, un passif est enregistré.

Au 31 décembre 2017, STORENGY n'a enregistré aucun passif au titre des quotas d'émission à effet de serre.

#### **CREANCES D'EXPLOITATION**

Les créances clients regroupent toutes les créances liées aux prestations et les créances rattachées au cycle d'exploitation.

Elles comprennent également les factures à établir.

## **AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES**

Dans le poste « autres créances » et « autres dettes » figurent notamment le compte-courant financier avec ENGIE Finance dans le cadre de la convention de trésorerie et le compte-courant d'intégration fiscale avec ENGIE SA.

## **CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISES**

Les dettes libellées en devises sont converties au cours du 31 décembre 2017. Les écarts de conversion en résultant figurent respectivement à l'actif et au passif du bilan selon qu'il s'agisse de pertes ou de profits potentiels de change, une perte latente entraînant la constatation d'une provision pour risques.

## **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sans contrepartie dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

## **PROVISION POUR DEMANTELEMENT**

Depuis 2010, STORENGY ne constate plus de provision pour démantèlement destinée à couvrir, à terme, le coût estimé de démantèlement compte tenu des dispositions générales relatives à la protection de l'environnement et des dispositions législatives et réglementaires spécifiques aux ouvrages des sites de stockage.

Les études sur les réserves de gaz ont conduit STORENGY à revoir l'échéance des obligations juridiques couvertes par les provisions pour démantèlement. En effet, sur la base de la publication de l'Agence Internationale de l'Energie, qui repousse la fin d'exploitation du gaz à un horizon très lointain estimé à 2260, l'actualisation de ces provisions conduit à une valeur actuelle quasi nulle.

## **ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL DE STORENGY.**

STORENGY relève principalement du régime spécial *CNIEG* (Invalidité, Vieillesse et Décès) des Industries Électriques et Gazières présenté en Note 13.

### **Méthode de comptabilisation :**

Conformément à l'option offerte par l'avis du Comité d'Urgence du CNC N° 2000-A du 6 juillet 2000, STORENGY a inscrit à son passif sous forme de provision uniquement les engagements accordés au personnel correspondant à des droits déjà ouverts (rentes accidents du travail et de maladies professionnelles, rentes d'incapacité temporaire et d'invalidité) ou à des prestations qui seront dues pendant la période d'activité des salariés (médailles du travail et congés exceptionnels de fin de carrière).

Le montant des indemnités de départ à la retraite est déterminé au prorata des droits acquis en fin d'exercice par l'ensemble des agents statutaires. Sa couverture s'effectue par voie d'externalisation vers des fonds assurantiels.

Les autres engagements ne sont pas provisionnés au passif du bilan, ils sont mentionnés en engagements hors bilan (cf. Note 13).



### **Méthode d'évaluation et hypothèses actuarielles :**

Le mode d'évaluation retenu est fondé sur la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée des obligations de STORENGY est déterminée à hauteur des droits acquis par chaque salarié à la date d'évaluation, par application de la formule d'attribution des droits définie pour chaque régime. Lorsque la formule d'acquisition des droits intègre un palier dont l'effet est de différer l'émergence de l'obligation, celle-ci est déterminée sur un mode linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ en retraite, de mortalité et de rotation du personnel.

Le taux d'actualisation des paiements futurs est déterminé par référence aux taux de marché des obligations d'entreprises de première catégorie, pour une échéance cohérente avec la maturité des engagements évalués.

Les hypothèses actuarielles ont été déterminées en relation avec des actuaires indépendants.

### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

En France, Storengy dispose de 14 sites répartis en 9 sites de stockage en nappe aquifère, 4 sites de stockage en cavités salines et 1 site en gisement déplété.

Le chiffre d'affaires est majoritairement composé des ventes « Accès des tiers au stockage » (ventes ATS) et des ventes de gaz de performance réalisées dans le cadre d'opération d'achats et de reventes de gaz pour les besoins d'exploitation des stockages.

Le chiffre d'affaires mensuel ATS est reconnu sur la base des capacités de stockage réservées par les clients pour le mois donné.

Les ventes de gaz de performance visent à assurer la « performance technique » des stockages en termes de débit et de pression et participent ainsi au processus de cyclage des cavités. Elles se traduisent par des échanges de molécules aux PEG (points d'échange de gaz) entre Storengy et ses contreparties. Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison physique des molécules.

Des transactions d'« Optimisation » sont en outre réalisées pour permettre des ajustements de plus court terme et une utilisation optimale des actifs de stockage.

### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement l'amortissement dérogatoire ainsi que les résultats sur cession d'immobilisations et les dépréciations d'actifs.

Les impacts sur les comptes de l'exercice 2017 sont détaillés dans la note 20.

### **CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI**

L'article 66 de la loi de finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Il est comptabilisé en réduction de la charge d'impôt, au crédit du compte d'impôt sur les bénéfices.

### **COMPARABILITE DES EXERCICES**

Les exercices 2016 et 2017 sont comparables, aucun changement de méthode n'étant intervenu durant l'année 2017.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### **Le lancement de la régulation du stockage**

L'article 12 de la loi n°2017-1839 du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement, met en place la régulation de l'activité de stockage de gaz naturel en France à compter du 1er janvier 2018. Cela inclut donc l'ensemble des stockages en France de Storengy SA, ainsi que le stockage de Manosque appartenant au Groupement d'Intérêt Economique Géométhane, dont Storengy SA détient 50%.

Le schéma de régulation prévu dans la loi consiste à :

- Déterminer le besoin en stockage pour la sécurité d'approvisionnement à long terme ;
- Définir un niveau minimum obligatoire de souscription et de remplissage des stockages ;
- Définir un Revenu Autorisé ;
- Vendre aux enchères les capacités ;
- Compenser les recettes des enchères pour atteindre le Revenu Autorisé.

La détermination du besoin de stockage pour la sécurité d'approvisionnement à long terme est faite dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Revue tous les 5 ans, elle a pour objectif de décliner de façon opérationnelle les orientations de la politique énergétique fixées par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte. Le périmètre fixé par la PPE actuelle correspond à l'intégralité du parc français actuel de capacités de stockage, avec tous les sites en exploitation, les sites en exploitation réduite (sous cocon), ainsi que 3 projets de développement (un par opérateur). La nouvelle PPE est en cours d'élaboration et devrait être publiée d'ici à la fin de l'année 2018.

Les paramètres de la régulation (BAR initiale des opérateurs, taux de rémunération de la BAR, revenu autorisé) sont fixés par la Commission de Régulation de l'Energie. La Consultation publique sur les modalités de fixation du tarif et les mécanismes de commercialisation a été lancée le 21 décembre 2017 et sera close le 23 janvier 2018. La délibération tarifaire est attendue le 23 février 2018 (voir la section « Evènements postérieurs à la clôture »).

### **La dépréciation des titres de Storengy international**

La dépréciation passée sur les actifs de Storengy Deutschland, du fait de l'évolution défavorable des scénarios de spreads saisonniers, impacte négativement la valeur des fonds propres de Storengy International.

Dans ce contexte, une dépréciation complémentaire de 41 millions d'euros est enregistrée en 2017 sur les titres de participation détenus par Storengy SA dans Storengy International.

### **Les conclusions du contrôle fiscal portant sur les exercices 2013 et 2014**

Dans son courrier de réponse aux observations du contribuable en date du 11 octobre 2017, la Direction des Vérifications Nationales et Internationales (DVNI) maintient en totalité ses propositions de rectification formulées respectivement le 21 décembre 2016 pour l'exercice 2013 et le 16 juin 2017 pour l'exercice 2014.

Le principal point de différend porte sur le caractère amortissable du gaz coussin, rejeté par la DVNI au titre des exercices 2013 et 2014 au motif que, selon son analyse, ce gaz ne se déprécie pas de manière irréversible.

STORENGY entend contester ce redressement et étudie la possibilité de se pourvoir directement en contentieux devant l'Administration fiscale d'ici fin 2018.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

La DVNI rejette par ailleurs la dépréciation des stocks de matériels d'entretien et de pièces de rechange destinés à assurer la maintenance des sites de stockage. Les arguments avancés sont notamment l'absence d'une documentation suffisamment précise permettant d'en justifier le montant et l'absence d'une politique de mise au rebut d'articles obsolètes.

Storengy a pris acte de la position de l'administration et a provisionné dans ses comptes l'intégralité du redressement au titre de l'impôt sur les sociétés soit 5 800 000 euros ; sur ce montant 4 900 000 euros avaient déjà été comptabilisés au titre de l'exercice 2016.

#### **Contrôle des douanes**

Un contrôle des douanes portant sur les déclarations d'exonération de taxes énergie applicables aux consommations de gaz naturel (TICGN et TICPE) a été initié en 2015 par les services des Douanes.

Un différent d'interprétation des textes douaniers sur la soumission ou non de l'ensemble du gaz consommé par STORENGY a conduit à constater, dans les comptes au 31/12/2016, une provision de 2 900 000 euros relative aux taxes TICGN et TICPE qui pourraient être redressées au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

Dans un courrier du 4 octobre 2017, faisant suite à de nouveaux échanges, la Direction Générale des Douanes conteste l'exonération :

- de la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel) à compter du 4 octobre 2017,
- et de la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation des Produits Energétiques), ne reconnaissant pas le caractère de « producteur de gaz ».

STORENGY étudie, avec l'appui de ses conseils, les possibilités de recours devant les instances administratives appropriées.

En application du principe de prudence, la provision constituée en 2016 a été complétée au titre des impacts de l'exercice 2017.

#### **Résolution du litige TVA Géosud faisant suite au contrôle fiscal 2009**

Un litige portant sur la déductibilité de la TVA appliquée sur une facture émise par notre partenaire Geosud dans le cadre des apports au GIE Géométhane a opposé STORENGY à la DVNI lors du contrôle fiscal de l'exercice 2009.

Après plusieurs échanges avec l'administration fiscale courant 2015, STORENGY avait accepté de payer cette TVA ayant obtenu un accord officiel de la DVNI sur une procédure de régularisation de cette TVA.

En 2016, la DGE par une position contraire à celle prise par la DVNI, a rejeté la demande de remboursement de TVA émanant de Géosud, compromettant ainsi le remboursement de cette TVA à STORENGY.

Le 10 mars 2017, après un nouvel examen du dossier, la DGE a finalement accordé un dégrèvement d'office à Géosud mettant un terme à la procédure contentieuse. Suite au remboursement à STORENGY de l'intégralité de la TVA, la provision constituée fin 2016 à hauteur de 3 515 253 euros a pu être reprise dans sa totalité.

#### **Résolution du litige opposant Storengy à une contrepartie industrielle**

Le 6 avril 2017, L'Assemblée Générale du GIE Cansel Bresse a approuvé les termes du traité d'apport et les modalités de rémunération de l'apport en nature, mettant ainsi un terme à un litige opposant STORENGY à INOVYN depuis 2013.

En application de cet accord, Storengy (1) a apporté au GIE Cansel Bresse l'ensemble des actifs de lessivage du site de stockage d'Étrez, (2) a cédé des parts de ce GIE à INOVYN pour un euro en vue d'une détention à parts égales par ses membres, (3) a versé à Solvay une soulte de 5 millions d'euros.

En contrepartie, Solvay a abandonné toute réclamation au titre du différend les opposant et Storengy a pu reprendre la provision pour litige constituée dans ses comptes à hauteur de 24 millions d'euros.

#### **Prise de participation dans la SAS Plaine de Garonne Energie**

Depuis le 15 mars 2017, STORENGY détient 33% du capital de la SAS Plaine de Garonne Energie pour une valeur de 4 290 euros.

Le capital social de PGE est constitué de 13 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro ; il est réparti entre STORENGY et Engie Energie Services qui en détient 67%.

L'objet de la société est de concevoir, construire, financer et exploiter un réseau de chaleur et de froid à base de géothermie sur Bordeaux et de commercialiser la chaleur dans le cadre d'une délégation de service public, confiée par Bordeaux Métropole à la société SGE en date du 16 décembre 2016.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

##### **Régulation du stockage – Délibérations tarifaires**

Le 22 février 2018, la Commission de régulation de l'Energie (CRE) a publié trois délibérations qui mettent en œuvre la réforme du stockage du gaz naturel définie par la loi du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures.

Les principes structurants définis par ces délibérations sont les suivants :

- Entrée en régulation au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Périmètre des infrastructures de stockage nécessaires à la sécurité d'approvisionnement déterminé dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en vigueur soit la totalité du parc
- Obligation de maintien en fonctionnement de ces infrastructures pour les opérateurs
- Définition chaque année du niveau minimal de stock nécessaire pour le passage de l'hiver
- Commercialisation des capacités aux enchères, garantissant un accès à l'ensemble des fournisseurs de manière transparente et non discriminatoire et débutant le 5 mars prochain
- Régulation des revenus des opérateurs de stockage et mise en œuvre d'un dispositif de compensation, financé par le biais du tarif d'utilisation des réseaux de transport, dans l'éventualité d'une couverture insuffisante des coûts par le revenu des enchères

Les paramètres de la régulation fixés par la CRE pour Storengy sont les suivants :

- La Base d'Actifs Régulés (BAR) initiale est fixée à 3,53 milliards d'euros
- Le taux de rémunération de la BAR est fixé à 5,75%
- Le revenu autorisé est fixé à 523 millions d'euros

Les délibérations de la CRE ne remettent pas en cause la valeur des actifs dans les comptes de Storengy. Seule, la dépréciation des actifs financiers (titres de participation) est ajustée pour tenir compte de la valeur d'utilité de sa filiale Storengy International.



## Annexes aux comptes annuels

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**Note 1 - Immobilisations brutes = 6 248 931 733 euros**

Actif Immobilisé	2016	Augmentation	Diminution	2017
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>56 504 340</b>	<b>14 238 635</b>	<b>(4 555 343)</b>	<b>66 207 632</b>
Concessions, brevets, droits similaires	44 920 006	4 555 343		49 475 349
Quotas d'émission de gaz à effet de serre				
Immobilisations incorporelles en-cours	11 664 334	9 683 292	(4 555 343)	16 792 283
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 719 473 148</b>	<b>185 209 216</b>	<b>(142 397 956)</b>	<b>4 762 284 408</b>
Terrains & Agencements	22 186 694	189 165	(25 329)	22 350 529
Constructions	103 023 121	14 355 788	(12 535)	208 268 372
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 102 992 757	82 177 019	(44 652 138)	4 140 518 237
Autres immobilisations corporelles	20 389 656	671 594	(283 844)	20 777 406
Immobilisations en-cours	379 980 920	87 815 053	(97 424 109)	370 371 864
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 418 372 142</b>	<b>6 832 888</b>	<b>(4 825 337)</b>	<b>1 420 379 693</b>
Titres de participation	1 415 101 850	6 506 874	(3 251 042)	1 418 357 682
Créances rattachées à des participations	25 000			25 000
Prêts	642 104	5 021	(139 452)	507 673
Autres immobilisations financières	2 603 188	320 993	(1 434 843)	1 489 338
<b>TOTAL</b>	<b>6 194 429 630</b>	<b>206 280 739</b>	<b>(151 778 636)</b>	<b>6 248 931 733</b>

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels et licences liés aux projets informatiques et d'un droit d'usage d'un poste électrique.

Les installations techniques, matériels et outillages industriels sont constitués essentiellement des installations de surface d'un montant de 2 672 790 557 euros et du gaz coussin immobilisé d'un montant de 1 420 642 326 euros.

Les immobilisations corporelles en-cours sont essentiellement constituées de dépenses de développement du site de stockage d'Hauterives, de rénovation des puits et des installations de traitement du gaz et de lessivage de cavités nouvelles.

Les immobilisations financières sont constituées des parts détenues par STORENGY dans :

- le GIE Géométhane pour 95 000 000 euros en rémunération de l'apport réalisé le 28 juillet 2009. Ces parts d'intérêts ont été évaluées à leur valeur vénale (valeur d'apport définie par le traité),
- STORENGY International à hauteur de 1 320 100 000 euros constituées :
  - de 1 100 actions d'une valeur nominale de 1 000 euros soit un montant total de 1 100 000 euros (100 actions ont été acquises par acte notarié du 15 juin 2012 et 1 000 ont été obtenues suite à l'opération de recapitalisation de STORENGY SA et de ses filiales en date du 18 mai 2015),
  - d'une prime d'émission de 1 319 000 000 euros constituée lors de cette opération de recapitalisation,
- la Société Géothermale de Val d'Europe par protocole d'investissement en date du 27 novembre 2014, soit 185 parts sur 3 700 parts (5%) d'une valeur nominale de 1 850 euros.

- Le GIE Cansel Bresse pour 3 251 542 euros, correspondant à 50% du capital social du GIE constitué le 6 avril 2017 par un apport en nature d'actifs par STORENGY d'une valeur de 6 502 084 € nette de la soulte, et d'un apport en numéraire par chacun des membres d'un montant total de 1 000 €.
- la SAS Plaine de Garonne Energie pour 4 290 euros, correspondant à 33% des parts de la société acquises le 15 mars 2017.

STORENGY détient une créance de 25 000 euros sur STORENGY Deutschland Infrastructures correspondant à un prêt accordé pour l'acquisition de STORENGY Deutschland Betrieb en 2011.

Des prêts, principalement immobiliers, sont accordés par STORENGY à ses salariés.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie au titre de contrats (989 338 euros) et à des avances versées au titre d'achat de gaz Coussin pour le site de stockage d'Hauterives (500 000 euros).

**Note 2 - Amortissements et dépréciations d'actif = 3 679 364 828 euros**

Amortissements et Dépréciations	2016	Augmentations	Diminutions	Mouvements par contrepartie au bilan	2017
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>30 287 083</b>	<b>4 909 343</b>	<b>(69 617)</b>	<b>0</b>	<b>35 126 810</b>
Concessions, brevets, droits similaires	30 287 083	4 909 343	(69 617)		35 126 810
Quotas d'émission de gaz à effet de serre					
Immobilisations incorporelles en-cours					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 324 750 277</b>	<b>105 224 388</b>	<b>(48 731 072)</b>	<b>0</b>	<b>2 381 243 593</b>
Terrains & Agencements	7 803 587	743 891	(48 088)		8 301 190
Constructions	57 371 144	8 859 920	(800 988)	(13 456)	63 816 621
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 237 848 036	96 062 917	(47 785 931)	13 456	2 285 938 478
Autres immobilisations corporelles	15 653 420	1 340 965	(298 087)		16 696 318
Immobilisation en-cours	6 474 090	216 895			6 690 985
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 221 908 802</b>	<b>41 086 400</b>	<b>(777)</b>	<b>0</b>	<b>1 262 994 425</b>
Titres de participations	1 221 902 800	41 086 400			1 262 989 000
Prêts	6 202		(777)		5 425
<b>TOTAL</b>	<b>3 576 946 163</b>	<b>151 220 131</b>	<b>(48 801 465)</b>	<b>0</b>	<b>3 679 364 828</b>

Les amortissements et dépréciations d'actif, comptabilisés pour 3 679 364 828 euros au 31 décembre 2017, se décomposent en amortissements pour 1 966 877 489 euros et en dépréciations pour 1 712 487 339 euros.

Les dotations aux amortissements de l'exercice représentent 109 904 313 euros.

Des dépréciations complémentaires ont été constituées à hauteur de 41 315 818 euros dont 41 086 400 euros au titre des actifs financiers et 229 418 euros au titre des actifs corporels et incorporels (Cf. détail en notes 3).

Les diminutions représentent 48 801 465 euros dont 34 985 759 euros au titre de retraits et de cessions et 13 815 706 euros au titre du transfert des dépréciations en amortissements (Cf. détail en notes 3, 18 et 19).

La diminution des amortissements est principalement expliquée par des sorties d'actifs réalisés suite à des inventaires physiques (actifs pour l'essentiel amortis mais dont les amortissements s'établissent à 20 millions d'euros) et à l'apport des actifs de lessivage au GIE Cansel Bresse dont les amortissements représentent 12 millions d'euros.

Les dotations aux amortissements correspondantes s'analysent ainsi :

Dotations aux Amortissements	Dotations 2017	Au 31/12/2016
Dotation aux amortissements linéaires	96 088 607	92 735 378
Dotation aux amortissements dégressifs		
Dotation aux amortissements exceptionnels	13 815 706	13 950 088
Dotation aux amortissements dérogatoires	51 706 519	56 687 204

L'amortissement dérogatoire est effectué en prenant en compte les durées d'usage admises par l'Administration fiscale. Il concerne principalement le gaz coussin et les installations de surface.

**Note 3 - Dépréciations = 1 721 900 337 euros**

Nature des Dépréciations	2016	Dotations	Reprises	Mouvements par contrepartie au bilan	2017
Immobilisations incorporelles	7 016	197 165	(69 617)		134 564
Immobilisations incorporelles	7 016	197 165	(69 617)		134 564
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations corporelles	463 188 481	32 253	(13 862 384)		449 358 350
Gaz coussin	236 808 282	54	(1 004 381)		235 803 955
Autres actifs immobilisés	219 906 109	(184 696)	(12 858 003)		206 863 410
Immobilisations Corporelles en cours	6 474 090	216 895			6 690 985
Immobilisations financières	1 221 908 802	41 086 400	(777)		1 262 994 425
Titres	1 221 902 600	41 086 400			1 262 989 000
Prêts	6 202		(777)		5 425
Actifs circulants	13 812 998		(4 400 000)		9 412 998
Stocks et en-cours	13 812 998		(4 400 000)		9 412 998
Créances clients					
<b>TOTAL</b>	<b>1 698 917 297</b>	<b>41 315 818</b>	<b>(18 332 778)</b>		<b>1 721 900 337</b>

#### Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les dépréciations ont été dotées en 2017 à hauteur de 229 418 euros.

Elles concernant des dépenses réglementaires réalisées sur les sites en exploitation réduite de Soings, Saint-Clair et Trois-Fontaines pour 388 104 euros. Des régularisations ont par ailleurs été intégrées pour (158 686 euros).

Les reprises s'établissent à 13 932 001 euros et s'expliquent principalement par le transfert de la dépréciation en amortissement (13 815 706 euros). En effet, afin de neutraliser les incidences fiscales de la dépréciation comptable, cette dernière est transférée en compte d'amortissement au rythme des dotations qui auraient été constatées en l'absence de dépréciation.

Les autres mouvements de reprise de dépréciations (116 295 euros) sont consécutifs à la cession d'actifs.

Pour mémoire, le gaz coussin a fait l'objet d'une dépréciation en 2010 consécutive à la reprise de la provision pour démantèlement. Conformément à l'article 322-5 du règlement CRC n°99-03, la part de la dépréciation non imputée sur l'actif de démantèlement a ainsi été imputée à l'actif sous-jacent « gaz coussin ».

#### Les immobilisations financières

Le montant de la dépréciation des actifs financiers est de 1 262 994 425 euros au 31 décembre 2017.

Les titres de participation de STORENGY International d'une valeur de 1 320 100 000 euros ont enregistré une dépréciation complémentaire de 41 086 400 euros en 2017 pour tenir compte de la valeur d'utilité de cette filiale, portant la valeur nette comptable de ces titres à 57 111 000 euros.

La reprise de dépréciation concerne des prêts au personnel.

#### Les stocks

Le montant de la dépréciation sur stock de matériel est de 9 412 998 euros au 31 décembre 2017.

Des articles en stock depuis plus de dix ans et totalement dépréciés ont été mis au rebut en 2017 conduisant à une reprise de la dépréciation à hauteur de 4 400 000 euros.

**Note 4 - Stocks** = 232 390 172 euros

Stocks	2016	Augmentation	Diminution	2017
Matières et matériel d'exploitation	23 567 524	5 048 891	(7 305 298)	21 311 117
Stock de gaz pour besoins propres	48 138 109	36 233 490	(1 719 009)	82 652 590
Stock de gaz de performance	145 304 994	299 064 556	(315 995 381)	128 374 169
Stock de gaz pour optimisation	18 511 921	13 944 072	(32 403 697)	52 297
<b>TOTAL</b>	<b>235 522 548</b>	<b>354 291 009</b>	<b>(357 423 385)</b>	<b>232 390 172</b>

Le stock de gaz constitue une part importante des stocks de STORENGY ; il s'établit à 211 079 056 euros en 2017.

#### **Note 5 - Crédit-bail**

Non significatif.

**Note 6 - Etat des créances** = 564 149 406 euros

Etat des Créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>	<b>2 022 011</b>	<b>124 324</b>	<b>1 897 687</b>
Créances rattachées à des participations	25 000		25 000
Prêts	507 673	124 324	383 349
Autres immobilisations financières	1 489 338		1 489 338
<b>Actif circulant &amp; charges constatées d'avance</b>	<b>562 098 098</b>	<b>562 098 098</b>	
Clients et comptes rattachés	155 407 082	155 407 082	
Personnel	38 755	38 755	
Organismes sociaux	12 671	12 671	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	16 790 228	16 790 227	
Autres créances fiscales	10 360 429	10 360 429	
Groupe et associés (1)	341 082 275	341 082 275	
Autres (2)	37 904 498	37 904 498	
Charges constatées d'avance	502 161	502 161	
<b>Avances et acomptes versés s/ commandes</b>	<b>29 297</b>	<b>29 297</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>564 149 406</b>	<b>562 251 718</b>	<b>1 897 687</b>

- (1) Les créances Groupe et associés sont essentiellement constituées :
- Du compte courant financier avec ENGIE Finance SA dans le cadre de la convention de trésorerie pour 317 353 630 euros
  - De créances sur le GIE Géométhane pour 19 232 822 euros
- (2) Les autres créances sont essentiellement constituées du compte courant pour intégration fiscale avec ENGIE SA pour 33 151 866 euros (acomptes IS, CIR et CICE 2017)

**Note 7 - Produits à recevoir par postes du bilan = 173 996 105 euros**

Produits à Recevoir	2017	2016
Clients et comptes rattachés	145 451 172	110 705 035
Autres créances	28 544 933	25 043 363
<b>TOTAL</b>	<b>173 996 105</b>	<b>135 748 398</b>

Les créances clients sont notamment des créances vis-à-vis de clients du Groupe ENGIE.

**Note 8 – Charges constatées d'avance = 502 161 euros**

Charges constatées d'avance	2017	2016
Locations, Redevances (1)		791 293
Primes d'assurance (2)	499 161	489 378
Divers	3 000	25 175
<b>TOTAL</b>	<b>502 161</b>	<b>1 305 847</b>

- (1) En 2016, la charge constatée d'avance correspond aux loyers du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 du siège de STORENGY. Fin 2017, suite à la reprise du bail par Engie SA, les facturations sont mensuelles, ne justifiant plus de CCA.
- (2) Les charges constatées d'avance afférentes aux primes d'assurance correspondent à des primes d'assurance pour risques industriels relatives aux 5 premiers mois de 2018.